



L'agence de développement et d'urbanisme
du pays de Montbéliard

www.adu-montbeliard.fr

rapport d'activité 2017

sommaire

Introduction	3
I - Accompagner les dynamiques de coopérations territoriales	6
II - Contribuer à l'élaboration de documents de planification	10
III - Faciliter la mise en oeuvre des stratégies définies par les documents de planification ..	19
IV - Observer et objectiver les dynamiques territoriales	28
V - Partager nos analyses et contribuer au débat local	35
VI - Activités contractualisées	41
Annexes	43



Introduction

2017, l'engagement d'un programme triennal fédérateur

L'année 2017 a constitué la première année d'exécution du nouveau programme triennal établi pour l'ADU. Les restructurations importantes, menées dans une situation d'urgence en 2016, ont permis cette prise en charge dans un contexte, tant interne que partenarial, stabilisé. Les travaux engagés par le bureau de l'ADU pour consolider et élargir le partenariat autour d'un programme d'intérêt partagé, diversifier les ressources de l'association et permettre aux salariés de se mobiliser autour de priorités redéfinies, ont porté leurs premiers fruits. Ces objectifs sont en effet restés une préoccupation permanente du bureau pour bâtir des perspectives équilibrées à l'ADU.

Un partenariat élargi

Toutefois, cet équilibre est fragile et le contexte financier dans lequel l'ADU a évolué reste tendu. Les efforts ont donc été constants pour identifier de nouvelles ressources. Les prestations contractualisées se sont développées et leur volume financier a augmenté. L'ADU s'est ainsi mobilisée dans l'année sur une douzaine de projets sous contrat. Elle a également exploré de nouvelles pistes de collaboration avec des acteurs du développement local et de l'aménagement, se concrétisant en 2017 par l'accueil de deux nouveaux membres, GRDF et ENEDIS, et des possibilités de coopérations sur les enjeux énergétiques territoriaux. Par ailleurs, les partenariats avec la Région Bourgogne-France-Comté et le PETR du Doubs central se sont consolidés.

Des études stratégiques

Parallèlement, un programme de travail dense a été accompli, avec la conjonction en 2017 de plusieurs interventions stratégiques, témoignant des capacités de l'ADU à accompagner les dynamiques d'élargissement des territoires tout en restant un acteur de proximité. Je citerai notamment :

- les contributions, avec les trois autres agences d'urbanisme de la Région, à l'élaboration du SRADDET, avec l'apport d'éléments de diagnostic, l'animation d'ateliers de travail ou la réalisation d'un panorama des SCoT régionaux ;
- l'extension du Mode d'Occupation du Sol du Doubs central au nouveau périmètre de SCoT dans la perspective de sa mise en révision ;
- la réalisation de l'ensemble des travaux à l'animation des réunions nécessaires à l'aboutissement du projet de SCoT Nord Doubs, arrêté au conseil communautaire de

PMA en novembre dernier ;

l'avancement conséquent du programme d'études inscrit au protocole de préfiguration du NPNRU ;

l'assistance-conseil aux communes dans la conduite de leurs dossiers d'urbanisme réglementaire ou leurs projets d'aménagement, dont plus de vingt communes ont pu bénéficier au cours de l'année 2017.

Une visibilité encore insuffisante

Pour ce qui concerne ses activités d'observation, l'ADU a poursuivi l'entretien de ses bases de données statistiques et géographiques et contribué activement aux observatoires départementaux et régionaux auxquels elle est associée. De premières initiatives ont également été engagées pour renouer avec des analyses de portée générale concernant les problématiques de développement du territoire et assurer des présentations-débats autour de ces productions. La restitution de l'étude relative à l'eau comme valeur d'aménagement en Nord Franche-Comté a ainsi suscité un vif intérêt.

Cette pratique de diffusion de la connaissance doit néanmoins encore se renforcer. Il s'agit en effet d'une exigence forte destinée à donner davantage de lisibilité aux activités de l'ADU, et primordiale pour consolider son partenariat de façon durable. Plus globalement, les moyens doivent être accordés à l'ADU pour étoffer ses observatoires en lien avec les stratégies d'aménagement déployées sur le territoire. A cet effet, un investissement important dans un nouvel outil d'administration de bases de données a été effectué pour gagner en efficience sur une activité qui fonde la pertinence des aides à la décision que l'ADU nous apporte au quotidien.

Les chantiers menés en interne avec les membres du bureau ont donc engagé l'ADU dans la bonne voie par rapport à ses orientations triennales. Ils ont notamment permis de clarifier ses modes d'intervention en identifiant mieux le champ de ses activités d'intérêt mutuel qui fondent son rôle associatif. Ces efforts doivent aujourd'hui se poursuivre pour consolider ces premiers acquis, car les nombreuses transitions que nos territoires ont à gérer nécessitent plus que jamais l'accompagnement de l'ADU.

Philippe GAUTIER,
Président

Membres et Instances

Les membres actifs de l'Assemblée Générale en 2017

Membres adhérents :

L'état, représenté par :

- la Préfecture du Doubs
- la DREAL Bourgogne Franche-Comté
- la DDT du DOubs

La Région Bourgogne Franche-Comté

Le Département du Doubs

Pays de Montbéliard Agglomération

Le PETR du Doubs central

Les communes d'Allenjoie, Audincourt, Badevel, Bavans, Bethoncourt, Brognard, Chaux-lès-Clerval, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambenois, Dampierre-les-Bois, Dannemarie, Dasle, Etupes, Exincourt, Fesches-le-Châtel, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Mandeure, Mathay, Montbéliard, Nommay, Sainte-Suzanne, Sancey, Seloncourt, Sochaux, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandoncourt, Vauchamps, Vieux-Charmont

La Chambre d'Agriculture interdépartementale du Doubs et du Territoire de Belfort

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs

Habitat 25

Membres associés :

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Direction Régionale des Affaires Culturelles

Service départemental du patrimoine et de l'architecture

Direction Régionale des finances Publiques

DIRECCTE

INSEE

Université Technologique de Belfort-Montbéliard

Agence de Développement économique du Nord Franche-Comté

Groupe des Bailleurs Sociaux du Doubs

Néolia

FNAIM

Territoire 25/SedD

Ils nous ont rejoint en 2017...

Membres adhérents :

Communes de Blamont, Bourguignon, Etouvans, Glay, Lougres, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers

Membres associés

GRDF

ENEDIS

La composition du Bureau

Philippe GAUTIER, Président, représentant Pays de Montbéliard Agglomération

François NIGGLI, Président délégué, représentant Pays de Montbéliard Agglomération

Jean ANDRE, Secrétaire, représentant Pays de Montbéliard Agglomération et la commune de Bethoncourt

Jean-Louis NORIS, Trésorier, représentant Pays de Montbéliard Agglomération

Christian SCHWARTZ, Premier Vice-Président, représentant la Préfecture du Doubs

Maude CLAVEQUIN, Deuxième Vice-Présidente, représentant la Région Bourgogne Franche-Comté

Frédéric ROUSSE, Troisième Vice-Président, représentant le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine

Christian ARGUELLES, Quatrième Vice-Président, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

Philippe BOITEUX, Cinquième Vice-Président, représentant la commune de Thulay

Pierre-Louis CHASSEROT, Sixième Vice-Président, représentant la Chambre d'Agriculture interdépartementale du Doubs et du Territoire de Belfort

L'Assemblée Générale s'est réunie le 10 mai 2017 :

en session extraordinaire pour la modification des statuts de l'ADU,

et en session ordinaire.

Le Bureau s'est réuni à six reprises.



Equipe

Administration



Philippe GAUTIER
Président



Charles BERGOUNIOUX
Directeur



Marie DI GERMANIO
Assistante de direction



Amélie LEHMANN
Ressources humaines



Maryline CONCINA
Finances

Equipe d'études



Philippe BOZON
Responsable des études



Magali STANOJEVIC
Assistante équipe d'études

Ils ont été accueillis en 2017 :

Claudia HERRGOTT, depuis le 1er septembre, en remplacement de congé maternité

Camille PRAT, de l'université de Brest, pour un stage de fin d'études du 10 avril au 22 septembre

Alexandre CHARLIER, de l'université de Clermont Auvergne pour un stage de Master 1 du 10 avril au 15 septembre



Constance AUPETIT



Raphaëlle DEMBOWIAK



Nathaly DEMUTH



Nathalie FERNANDEZ



Isabelle GRIVART



Cathy KUHN



Sophie MOLLARD



José PEREIRA



Romain PRIOUX



Samia ROPITAL



Elisabeth SCHMITT



Samuel WIDMER



I - Accompagner les dynamiques de coopérations territoriales

Aménagement régional : réalisation du SRADDET et association des territoires de projet

Dans le cadre de leur contribution à l'élaboration du nouveau Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de Bourgogne-Franche-Comté, les quatre agences d'urbanisme régionales (Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon, Agence d'Urbanisme de Sub Bourgogne et l'ADU) ont analysé les études et schémas existants et exprimé une synthèse organisée autour de **quatre grandes questions transversales et d'une perspective** :

- diversité des territoires,
- bien-être, épanouissement humain,
- richesse des ressources,
- solidarités et coopérations,
- transition vers le développement durable.

Ces éléments ont été présentés à l'occasion du **séminaire de lancement** du SRADDET le 12 avril à Beaune et ont été complétés d'une sélection d'extraits des études et schémas régionaux analysés pour formaliser un rapport de synthèse remis en septembre à la Région.

Parallèlement, les agences ont appuyé la Région pour l'animation :

- du **groupe de travail avec les territoires de projet** SCoT¹ -PLUi² -PNR³ les 23 mars, 7 juin et 6 octobre,
- des premiers **ateliers transversaux**, les 15, 20 et 29 juin.

Le cabinet ACADIE en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Région pour l'élaboration du SRADDET, se concentre sur la production du **document proprement dit**, en lien avec les services régionaux. Les agences ont quant à elles un **rôle complémentaire davantage centré sur le lien avec les territoires** et la bonne prise en compte des enjeux locaux et de l'expérience préalable des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT).

L'exercice proposé aux territoires s'articule en **trois chantiers principaux** :

- référentiel territorial et cartographie,
- prescriptivité et subsidiarité rédactionnelle,
- fascicule des règles et dispositif d'évaluation.

Dès les ateliers transversaux, il a été demandé aux territoires et aux différents acteurs de travailler à la fois sur les enjeux, les orientations et les engagements envisageables dans le cadre du SRADDET, en lien avec ses douze domaines d'application concernant l'aménagement et l'égalité des territoires, l'intermodalité et les transports, les infrastructures, le climat, l'air et l'énergie, la gestion économe de l'espace, la protection et la restauration de la biodiversité, l'habitat, le traitement des déchets.

La première série d'ateliers a fait l'objet d'une **restitution à l'occasion d'un atelier de synthèse** le 14 septembre. Parallèlement les services de l'État ont transmis en juillet une **note d'enjeux** qui a fait l'objet d'un **échange Etat-Région** en septembre.

¹ SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

² PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

³ PNR : Parc Naturel Régional

Dans le même temps, les agences co-animent le groupe de travail restreint avec les territoires de projet pour des échanges méthodologiques sur l'élaboration du SRADDET. Le 6 octobre, était ainsi abordé le premier chantier identifié, celui du référentiel territorial et de la cartographie qui doit servir de socle pour les différentes déclinaisons thématiques. Il interpelle à la fois sur une **vision d'ensemble** à l'échelle de la grande région et sur son **niveau de précision** à l'échelle de sous-ensembles territoriaux. Les agences ont proposé une typologie illustrant à la fois la **diversité des configurations territoriales** et un certain nombre de **points communs entre territoires** de même type.

Enfin, les agences d'urbanisme, dans le cadre de leur accompagnement aux études et réflexions prospectives, ont été sollicitées par la Région pour préparer une **conférence métropolitaine** consacrée à la « **smart city** ». Bien qu'il soit d'abord considéré comme numérique et technologique, ce concept ne peut pas être observé sous ce seul prisme et doit être considéré comme un modèle de développement articulant des enjeux de transitions numérique, citoyenne et écologique. Initialement programmée le 23 novembre, cette conférence a été reportée pour 2018.



11/09/2017



Animation du PRAT

Egalement avec les trois autres agences d'urbanisme régionales, l'ADU a poursuivi sa contribution à l'animation du programme régional d'appui aux territoires (PRAT) et du club PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Au sein d'un comité technique dédié, les agences sont associées non seulement pour la préparation des journées thématiques mais aussi pour l'animation de celles-ci, en particulier au travers d'ateliers permettant une mise en situation concrète des participants.

En 2017, le club PLUi réuni le 26 septembre à Salins-les-Bains était consacré à la **prise en compte des enjeux liés à l'habitat dans les PLUi**.

L'agence y a co-animé avec la DREAL⁴ un des ateliers organisés visant à partager et échanger des points de vues et questionnements pour « dépasser la logique quantitative du besoin en logement », « définir une stratégie foncière », « mettre en œuvre la politique de l'habitat ».



Source : ADU

⁴ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Analyse de la portée prescriptive des SCoT régionaux

Les quatre agences d'urbanisme régionales réalisent par ailleurs une étude visant à **qualifier les orientations des SCoT régionaux** approuvés ou sur le point de l'être.

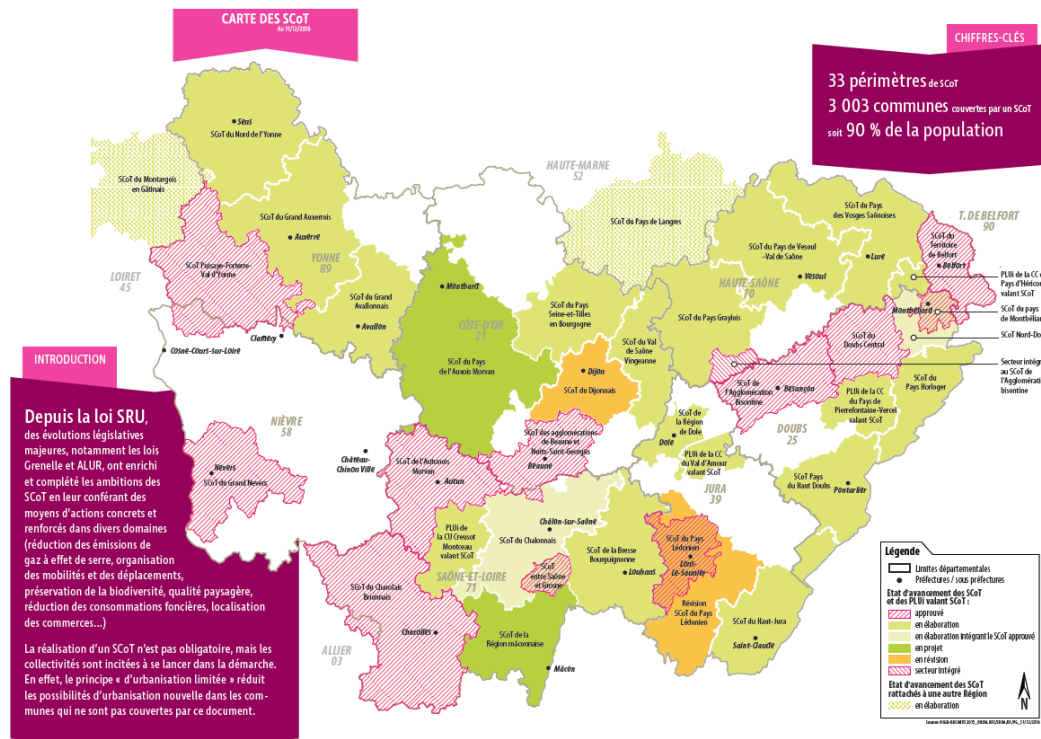
Il s'agit d'analyser précisément le Document d'Orientation et d'Objectifs des **quinze SCoT retenus**, d'identifier leurs spécificités et ressemblances en vue « de préfigurer les déclinaisons et complémentarités possibles à rechercher dans le cadre du futur SRADDET ».

Pour étudier chaque SCoT, les agences ont d'abord construit une grille d'analyse commune, testée et partagée avec les services de l'Etat. Ensuite, sur la base des monographies élaborées pour chaque territoire, un échange avec les personnes en charge du suivi du SCoT permet de compléter qualitativement les analyses.

Enfin, les modalités de réalisation d'une synthèse globale sont en cours de définition au sein du comité technique DREAL / Agences. L'étude sera disponible au 1er trimestre 2018 en vue des débats sur les grandes orientations du SRADDET planifiés au second trimestre.

Relations interrégionales

L'agence d'urbanisme de Nancy a sollicité, à la demande de l'association pour la liaison de la Lorraine et du Nord Franc-Comtois, la contribution de ses homologues de Belfort, Besançon, Montbéliard et Mulhouse pour **étudier les enjeux de renforcement des liaisons entre les territoires lorrains, franc-comtois et sud alsaciens**. Une note d'enjeux, accompagnée de perspectives de coopération territoriale a été rendue, afin qu'elle puisse servir de support de débat à l'association.



Source : DREAL BFC

Contribution du Nord Franche-Comté à l'élaboration du SRADDET

L'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort et l'ADU ont proposé aux territoires de SCoT du Nord Franche-Comté et des Vosges Saônoises une note courte permettant d'asseoir leurs contributions respectives sur un propos commun. Celui-ci permet d'exprimer le **positionnement spécifique et de premier plan du Nord Franche-Comté** dans le schéma régional. En quelques cartes et une sélection de chiffres clés, cette note qualifie son poids, son rôle dans l'ouverture régionale et son organisation intégrative.

Sur ce socle partagé par le pôle métropolitain en décembre 2017, l'ADU a également produit une note synthétique mettant en exergue les points majeurs d'articulation du SCoT Nord Doubs avec le SRADDET.



L'eau, valeur d'aménagement dans le Nord Franche-Comté

En 2016, les agences d'urbanisme de Montbéliard et Belfort ont réalisé pour la DREAL Bourgogne Franche-Comté une étude focalisée sur l'eau comme valeur d'aménagement sur le territoire Nord Franche-Comté.

En 2017, l'ADU a réalisé une présentation de cette étude à ses partenaires, élus et techniciens. La présentation des enjeux et des perspectives issus de l'étude a suscité un intérêt partagé par la quarantaine de participants.

Les rivières, très présentes dans le Nord Franche-Comté structurent le paysage et le développement des territoires. Toutefois, la trame bleue, malgré une ramification très dense, reste discrète dans le paysage, peu accessible en raison d'une privatisation d'une grande partie des berges, voire invisible suite à des travaux de recouvrement de cours d'eau. Pourtant l'eau est reconnue comme un élément très valorisant pour renforcer l'attractivité du territoire. Les rivières pourraient être le **support de développement d'un projet urbain, touristique et environnemental** à l'échelle du Nord Franche-Comté mais aussi plus localement à l'échelle intercommunale.

Certains aspects ont fait l'objet d'échanges plus particuliers :

- le renouvellement urbain et économique en zone inondable,
- l'intégration de l'eau dans les aménagements d'espaces publics pour une valorisation du territoire, et la gestion du cycle de l'eau,
- la gestion alternative des eaux pluviales,

la définition de plans de rivière visant une prise en compte globale de l'eau et de ses usages (milieux naturels, gestion de la ressource, aménagements urbains, tourisme et loisirs, prévention des risques...), pour définir une stratégie à long terme et un programme opérationnel.

Les élus présents lors de la séance ont par ailleurs souligné leurs besoins d'accompagnement juridique pour mener des projets aux abords des rivières et milieux aquatiques.

Source : ADU

II - Contribuer à l'élaboration de documents de planification

SCoT Nord Doubs – Elaboration

Arrêt du projet de SCoT Nord Doubs le 27 novembre 2017

Depuis le 1er janvier 2017, à la fois piloté par une nouvelle instance (Pays de Montbéliard Agglomération - PMA) et s'inscrivant dans un nouveau périmètre de 72 communes, le SCoT Nord Doubs a changé de visage. La nouvelle commission n°9 de PMA, intitulée « SCoT et urbanisme », s'est réunie à six reprises en 2017 afin d'emmener le projet de SCoT à son arrêt par le Conseil Communautaire du 27 novembre. Deux réunions de partage plus globales ont par ailleurs été proposées aux élus du territoire pour présenter les travaux de la commission.

Ces **huit réunions** ont permis aux élus piloter les travaux qu'il restait à accomplir, tout en prenant les décisions adaptées aux enjeux du territoire :

commission du **23 mars** : l'ADU présente aux nouveaux élus **les enjeux du SCoT et l'avancement des travaux**. Les élus, sur cette base, organisent la commission et valident un calendrier final ;

commission du **4 mai** : les élus valident la **trame verte et bleue** présentée en séance, et notamment l'inconstructibilité stricte des réservoirs de biodiversité ainsi que la **protection des terres agricoles** à bonne valeur agronomique ;

commission du **30 mai** et bureau de PMA du **15 juin** : les élus décident de ne pas réaliser de Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) dans le SCoT, au profit du développement du **volet commerce dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** ;

commission du **5 juillet** : les élus entérinent l'**objectif de construction de 650 logements/an entre 2018 et 2030**, avec 40% maximum de cette construction autorisée en extension sur un maximum de 208 ha de foncier. Cette décision a été prise en lien avec la récente étude habitat pilotée par PMA, une étude qui préfigure le futur Programme Local de l'Habitat (PLH), et dont la bonne articulation avec le SCoT est une préoccupation des élus.

commission du **9 octobre** : les élus valident l'évaluation environnementale

séminaire communautaire du 14 novembre et **commission du 16 novembre** : les élus valident l'intégralité du SCoT ainsi que le bilan de la concertation

conseil communautaire du 27 novembre : le bilan de la concertation est approuvé et le projet de SCoT est arrêté à l'unanimité moins une abstention.

Parallèlement, **dans le cadre de la concertation**, l'ADU a :

animé deux réunions avec le **conseil de développement** (14 mars, 2 mai) afin qu'il puisse échanger avec les élus du SCoT sur le contenu du DOO via des propositions de rédaction complémentaires ;
contribué à une réunion de travail avec les **acteurs commerciaux**, réunion animée par David LESTOUX le 15 juin ;

assisté M. NORIS, Vice-Président de l'agglomération en charge de la commission SCoT et urbanisme, **dans l'animation de deux réunions publiques** : l'une à Pont-de-Roide le 19 septembre et l'autre en salle du conseil de PMA le 26 septembre ;

animé une réunion avec **les personnes publiques**

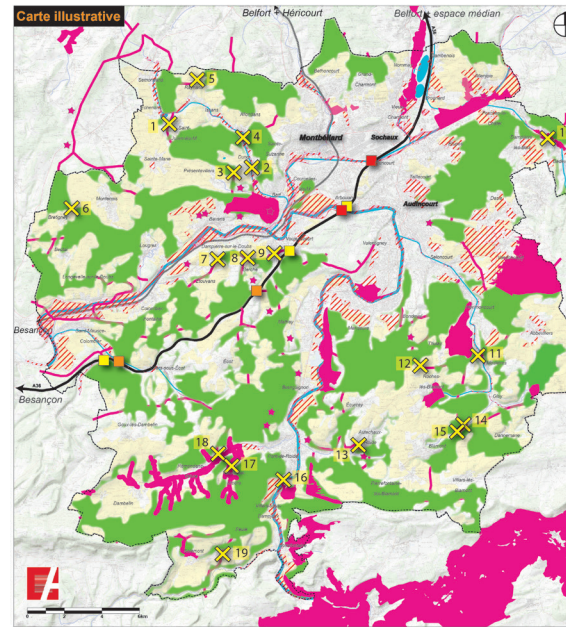
associées le 26 septembre ;

animé cinq réunions avec divers partenaires techniques, ce qui a permis de sensibiliser des catégories d'acteurs qui seront amenés à utiliser le SCoT dans le cadre de sa mise en œuvre, grâce à :

- une réunion avec les services de l'Etat (DDT⁵ et DREAL) le 30 mars ;
 - deux réunions avec les services de PMA (habitat, économie, transports, infrastructures, environnement, eau) le 1er juin et le 12 septembre ;
 - une réunion avec les DGS⁶ des communes de PMA le 17 mai ;
 - une réunion avec les SCoT voisins le 12 octobre ;
- mis à jour régulièrement le **site internet** pour permettre d'accéder aux différentes pièces du dossier.

Parallèlement à ces travaux, l'ADU a rédigé et mis en page l'ensemble des pièces du dossier de SCoT pour l'arrêté, à savoir le rapport de présentation (diagnostic, EIE et justifications), le PADD et le DOO. L'objectif fixé par les élus d'arrêter le projet de SCoT en 2017 a ainsi été respecté.

Enfin, le 5 décembre, lors d'une **réunion plénière du CoDev** destinée à préparer son élargissement à l'échelle du pôle métropolitain, l' élu en charge du pilotage du SCoT, accompagné de l'ADU, a pu témoigner de l'intérêt du travail du CoDev pour enrichir la réflexion sur le projet de SCoT.



SCoT Nord Doubs - DOO

Trame Verte et Bleue

Réservoirs

- Protéger les réservoirs de biodiversité

Corridors/continuités forestiers

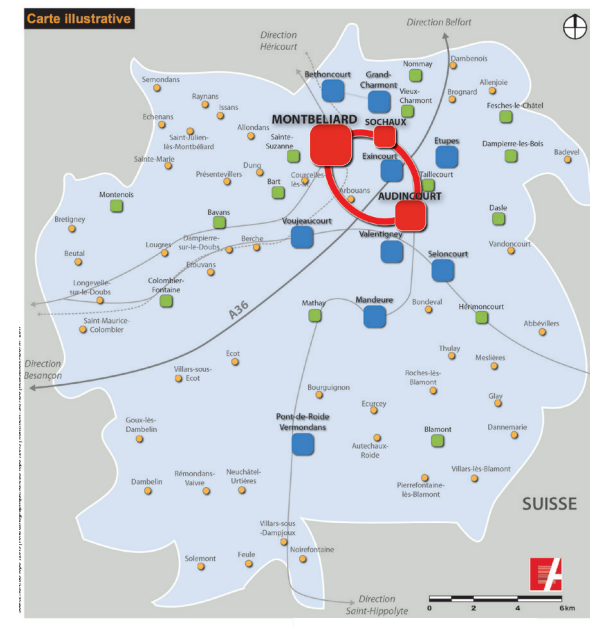
- Maintenir et restaurer les corridors forestiers
- Prendre en compte les corridors prairiaux, les corridors de vergers et les corridors bleus pour délimiter les corridors à protéger

Préserver les corridors en pas japonais de pelouses sèches

- Maintenir les massifs et corridors forestiers
- Protéger strictement les corridors forestiers étroits

Permettre le franchissement de l'A36 par les animaux

- Franchissement plutôt favorable
- Franchissement difficile
- Franchissement très difficile

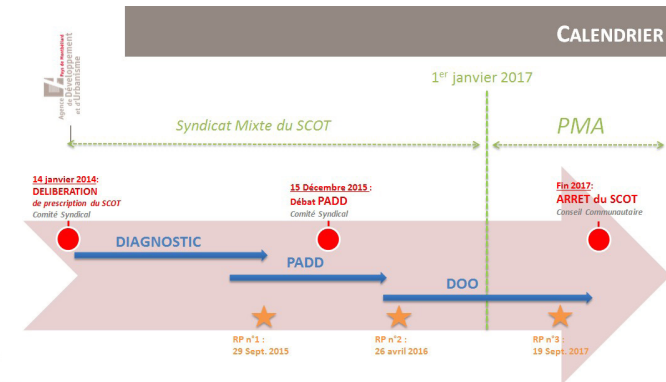


SCoT Nord Doubs - DOO

L'ARMATURE URBAINE

Coeur d'agglomération

- Pôles urbains
- Bourgs
- Villages



⁵ DDT : Direction Départementale des Territoires
⁶ DGS : Directeur(ice) Général(e) des Services

PADD: Projet d'Aménagement et de Développement Durable
 DOO: Document d'Orientations et d'Objectifs
 RP: Réunion Publique



SCoT du Doubs central – Assistance à maîtrise d'ouvrage

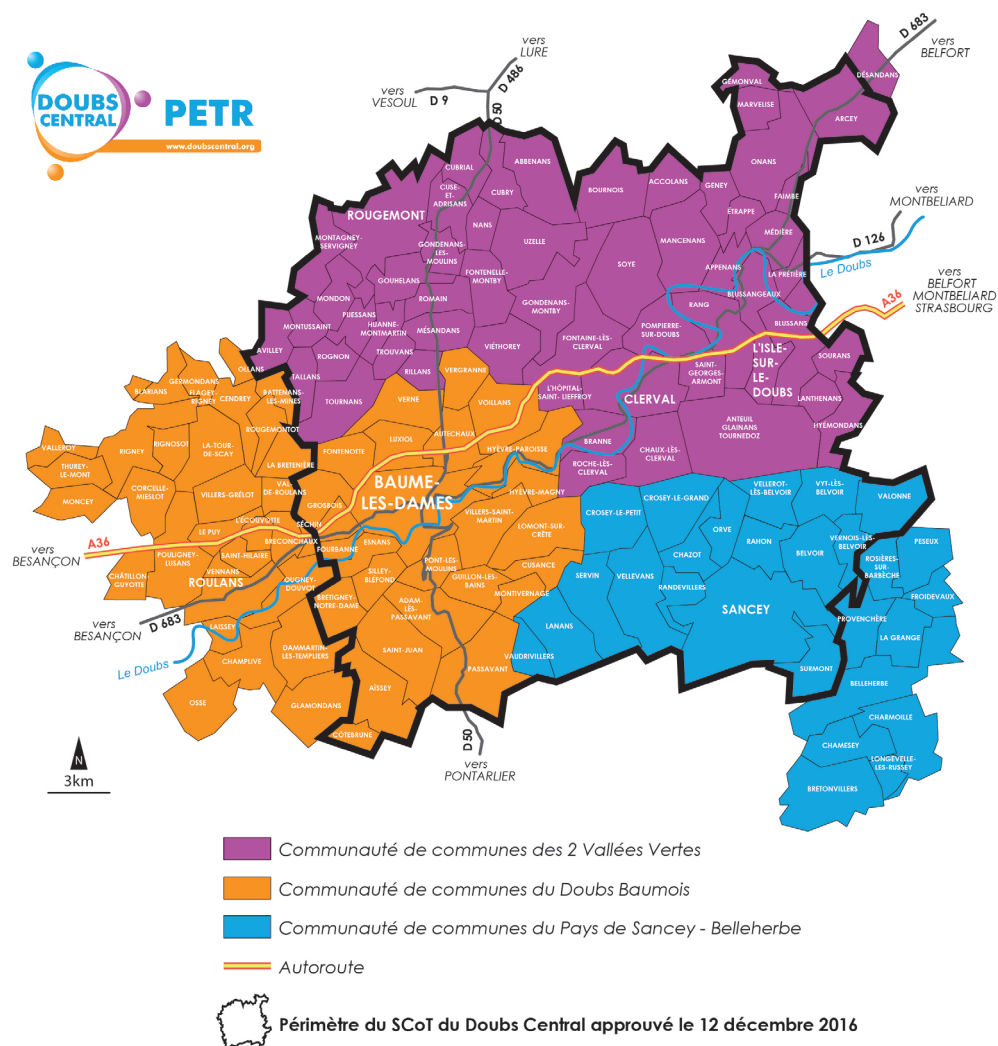
Suite à la mise en œuvre de la loi NOTRe et à l'évolution des périmètres des EPCI, depuis le 1er janvier 2017, le périmètre du SCoT du Doubs central couvre désormais 142 communes et environ 40 000 habitants (cf carte ci-contre). Cette évolution de périmètre nécessite une **mise en révision du SCoT**, afin que les communes non couvertes par le SCoT approuvé ne soient soumises trop longtemps à la règle de constructibilité limitée.

Ces évolutions ont conduit à conclure une **nouvelle convention pour l'année 2017**, entre l'ADU et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Doubs central qui est maintenant l'établissement porteur du SCoT.

Les accompagnements de l'ADU sont de deux natures. D'une part, **l'accompagnement à l'engagement de la révision du SCoT** et, d'autre part, **l'extension du Mode d'Occupation des Sols 2001-2010** sur les communes intégrées au nouveau périmètre, afin de disposer d'une information homogène pour l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les couches d'information géographique, ainsi que les fiches communales correspondantes ont fait l'objet d'une **livraison au PETR à la mi-novembre 2017**.

Le processus d'appels d'offres pour la réalisation du SCoT n'a quant à lui, pas pu être engagé dans l'année. Cependant, l'ADU a formalisé plusieurs propositions visant à préparer cet engagement désormais planifié pour le premier trimestre 2018.



Révisions des POS en PLU de Courcelles-lès-Montbéliard, Mandeuve, Sochaux et Taillecourt – Assistance à maîtrise d’ouvrage

L’Agence a poursuivi sa mission d’accompagnement des communes qui sont encore en cours de démarche de révision du POS pour un PLU. Cette mission revêt deux principaux aspects :

appui à la commune dans la **relation avec le bureau d’études** en charge de la révision et de la production du dossier de PLU ;

appui à la démarche administrative de révision : préparations des délibérations, modèles pour consultations officielles des partenaires (personnes publiques associées à la démarche), synthèses des avis rendus...

A **Courcelles-lès-Montbéliard**, le projet de zonage est soumis à l’expertise du bureau d’études environnement afin d’identifier d’éventuelles zones humides dans les espaces à urbaniser. Après une nouvelle réunion de concertation avec les personnes publiques associées et une ultime réunion publique, le projet de PLU pourrait être présenté au conseil municipal au 1er trimestre 2018.

Pour **Mandeuve**, après les échanges avec la chambre d’agriculture et la DDT en juillet, il s’agit d’ajuster les objectifs quantitatifs de développement dans le respect des objectifs de modération de la consommation d’espaces agricoles et naturels. Le projet de PLU pourra ensuite être soumis à la validation des élus au conseil municipal de janvier 2018.

A **Sochaux**, le projet finalisé a été arrêté par le conseil municipal en juillet et transmis aux personnes publiques associées pour avis ; l’organisation de l’enquête publique est en cours.

A **Taillecourt**, après le diagnostic de territoire et le Projet d’Aménagement et de Développement Durables, il s’agit pour le bureau d’études de proposer une traduction du projet dans le zonage et le règlement.



Source : ADU

Accompagnement des procédures d’évolution de PLU : réalisation de dossiers de modification et conduite des procédures

En 2017, l’Agence a accompagné huit communes dans la gestion de leurs documents d’urbanisme.

Blamont

Blamont a mené une modification simplifiée du PLU pour faire évoluer le règlement de la zone U couvrant le centre-bourg concernant l’aspect extérieur des constructions. Celui-ci stipulait à son article 11 que les toitures devaient être de pente et de matériaux similaires aux bâtiments avoisinants.

La modification simplifiée a donc permis de faire évoluer le règlement de cette zone afin d’autoriser la réalisation de toits plats pour les constructions de nouveaux équipements publics et/ou pour les établissements recevant du public et leur extension.

Un dossier a été mis à la disposition du public du 6 juin au 4 juillet 2017 et la modification simplifiée a été approuvée le 18 juillet 2017.



Source : Blamont infos n° 252



Dambenois

En 2017, Dambenois a également engagé une **modification simplifiée de son PLU** pour faire évoluer le zonage d'une parcelle aux Fontenelles, actuellement classée en zone AUc pour un classement en zone UB au regard de la desserte existante de cette parcelle par les réseaux.

Un dossier sera mis à la disposition du public du 1er au 28 février 2018 avec une approbation de la modification simplifiée prévue en mars 2018.

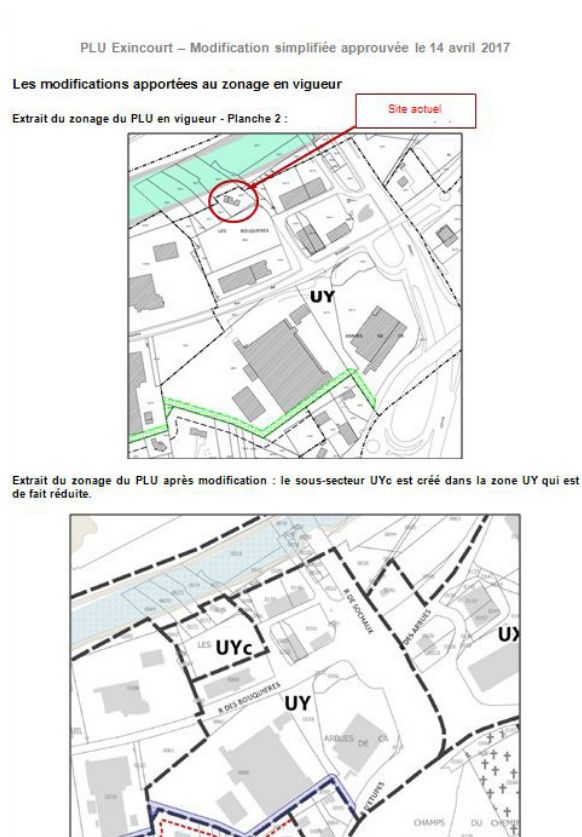
Exincourt

Une **modification simplifiée du PLU d'Exincourt a été réalisée** en vue de faire évoluer le zonage et le règlement de la zone d'activités industrielles des Bouquières (Zone UY) pour créer un sous-secteur UYc et des règles adaptées à l'activité présente.

En effet, le règlement de la zone UY ne permettait pas la réfection avec mise aux normes de la centrale à béton du groupe BBCI.

La modification a donc créé un sous-secteur UYc, correspondant à l'accueil d'activités industrielles spécifiques nécessitant un ajustement des règles de hauteur et de recul des constructions par rapport aux limites séparatives. Ce secteur UYc, réservé strictement aux activités de la centrale à béton, a permis des hauteurs en adéquation avec les besoins. De plus, l'entreprise a pu redéployer ses activités sur une assiette foncière plus opérationnelle.

Un dossier a été mis à la disposition du public du 6 mars au 7 avril 2017 et la modification simplifiée a été approuvée le 14 avril 2017.



Source : ADU

Grand-Charmont

En accord avec le développement du parc éolien « cœur Aire urbaine », la commune de **Grand-Charmont doit faire évoluer son PLU** pour permettre l'implantation de 3 mâts éoliens dans la forêt du Grand Bois. Elle a sollicité l'Agence pour l'accompagner dans la conduite d'une procédure de « **déclaration de projet** » qui, sous couvert d'intérêt général, prévoit la mise en compatibilité du PLU avec ce projet.

L'ADU a contribué à réaliser le dossier présentant les évolutions du PLU. Ce dossier a été soumis pour avis d'une part aux partenaires de la commune et, d'autre part, au public au moyen d'une enquête publique (achevée en décembre 2017).

L'Agence réalisera en 2018 le dossier de PLU mis en compatibilité avec le projet éolien pour approbation par le conseil municipal (intégration dans le PADD, le zonage et le règlement de dispositions spécifiques). Il est à noter toutefois que le projet éolien devra parallèlement faire l'objet d'une demande d'« autorisation environnementale » préalable à la délivrance d'une autorisation d'urbanisme.

Hérimoncourt

Hérimoncourt a conduit une modification simplifiée du PLU pour lever un emplacement réservé lié à l'extension du collège existant des Quatre Terres. En effet, cet emplacement réservé n'avait plus lieu d'être car ce projet d'extension a été ajourné par le Département du Doubs.

La modification simplifiée a également fait évoluer trois parcelles de la zone UAa en UB en lien avec la levée de l'emplacement réservé.

Elle a, pour finir, permis de modifier les conditions de recul des constructions par rapport à la voirie, dans les zones UA, UB et UC.

Un dossier a été mis à la disposition du public du 18 septembre au 16 octobre 2017 et la modification simplifiée a été approuvée le 13 novembre 2017.

Sainte-Suzanne

A Sainte-Suzanne, **la modification n°3 du PLU** doit permettre d'ouvrir à l'urbanisation le secteur AU2 des Chailles. La commune a souhaité un appui de l'Agence pour réaliser :

- la délibération qui doit motiver l'ouverture à l'urbanisation de ce secteur créé dans le PLU approuvé il y a plus de 9 ans (obligation issue de la loi ALUR),
- le dossier d'enquête publique qui comporte les principes d'aménagement de la zone et le règlement applicable à cette zone.

L'enquête publique a eu lieu du 17 octobre au 17 novembre.



Source : ADU

Sochaux

Pour mémoire, une procédure de modification simplifiée du POS de Sochaux a été engagée fin 2016 pour supprimer un emplacement réservé dédié à la réalisation d'un équipement public aujourd'hui désaffecté.

Un dossier a été mis à la disposition du public du 14 décembre 2016 au 13 janvier 2017 et la modification simplifiée a été approuvée le 17 janvier 2017.

Vandoncourt

Enfin, en 2017, Vandoncourt a aussi engagé une modification simplifiée du PLU en vue d'ajuster ponctuellement la limite du zonage AU « sur Frênois » / UE rue des Aiges et de modifier le règlement de l'article 7 de la zone UA relatif à « l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives » pour le cas des annexes.

En effet, l'urbanisation des terrains situés dans la zone UE est possible en raison des réseaux présents rue des Aiges. Les élus, soucieux de valoriser le foncier disponible dans le tissu urbanisé villageois, ont donc souhaité modifier la limite de zone pour permettre la réalisation d'un projet de construction, situé sur la limite de zone AU/UE.

De plus, en modifiant le règlement de l'article UA7 pour le cas des annexes, le choix d'un assouplissement de la règle doit faciliter l'évolution du bâti et de ses dépendances pour conforter ou renouveler son occupation. C'est, effectivement, une des conditions pour que la densification du centre puisse s'opérer.

Un dossier sera mis à la disposition du public du 22 janvier au 22 février 2018 avec une approbation de la modification simplifiée prévue en mars 2018.

Elaboration du PLU de Badevel : validation du projet, recueil des avis et enquête publique

L'Agence a **formalisé un projet de PLU** proposé pour arrêt au vote du **conseil municipal de février 2017**, puis elle a assuré le **suivi administratif de la procédure**:

- diffusion du projet arrêté pour avis aux personnes publiques associées,
- organisation de l'enquête publique, y compris pour satisfaire l'obligation de mettre en place une enquête dématérialisée,
- appui à la commune dans ses échanges avec le commissaire enquêteur,
- synthèse des avis formulés par les partenaires et dans le rapport d'enquête,
- propositions aux élus pour une prise en compte de ces avis dans le dossier de PLU.

En fonction des arbitrages des élus avec les personnes publiques associées, le PLU pourrait être approuvé au 1er trimestre 2018.



Elaboration des cartes communales de Thulay et Dannemarie : accompagnement des consultations finales

Les communes de Thulay et de Dannemarie se sont engagées en 2015 dans l'élaboration de leur carte communale afin de disposer d'une visibilité de l'évolution de leur village et de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme.

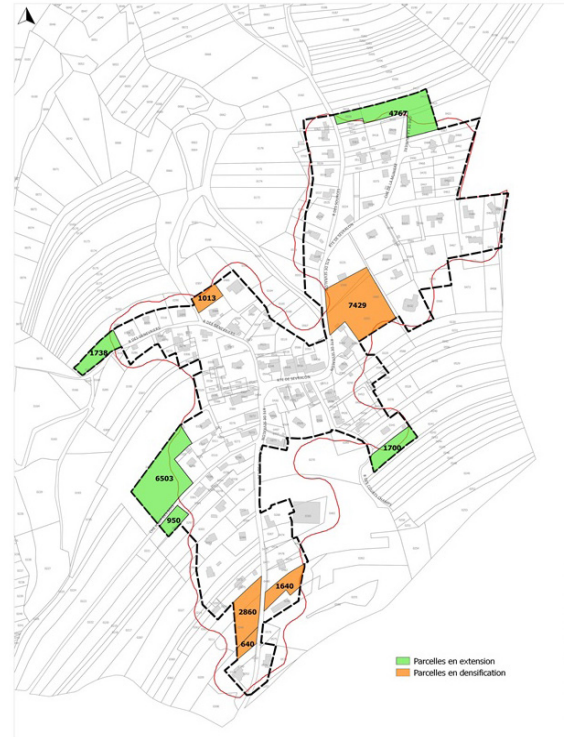
La carte communale vise, en effet, à déterminer la partie constructible de la commune sous la forme d'une zone unique sans que celle-ci soit assortie de règles de construction (comme dans le PLU).

En 2017, le projet de carte communale de **Thulay** a fait l'objet d'échanges avec les partenaires de la commune - chambre d'agriculture, commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, services de l'État - sur la demande de dérogation à l'urbanisation limitée (à laquelle est soumise la commune en raison de l'absence de SCoT approuvé).

Après l'ajustement du projet et l'enquête publique, **le conseil municipal de Thulay a approuvé la carte communale le 30 novembre 2017.**

A **Dannemarie**, la **concertation avec les partenaires** préalable à l'enquête publique est encore en cours.

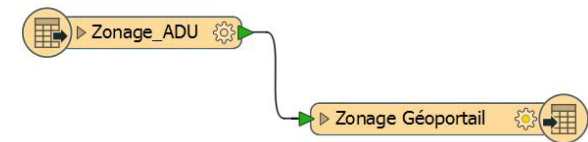
Commune de Thulay : Superficie en m2 des dents creuses
Novembre 2017



Source : ADU

Géoportail de l'urbanisme

En vue de l'intégration obligatoire des documents d'urbanisme dans le Géoportail de l'urbanisme d'ici 2020, l'ADU a adapté sa base de données PLU pour que celle-ci soit conforme aux attentes. L'ADU s'est engagée dans cet **accompagnement auprès des communes de Lougres et Montbéliard.**



Guide des procédures d'urbanisme

En 2017, l'ADU a engagé l'élaboration d'un guide des procédures de planification territoriale afin de décliner les procédures d'urbanisme types et les modèles permettant d'accomplir la procédure.

En effet, l'Agence a estimé que le moment était opportun pour constituer ce guide car, après de nombreuses évolutions réglementaires impactant le droit de l'urbanisme, le contexte législatif est aujourd'hui stabilisé.

Le guide permet ainsi à l'ADU de :

gagner en efficacité collective, notamment dans le cadre des prestations réalisées par l'Agence qu'elles soient en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ou en Maîtrise d'œuvre.

Pour rappel, l'ADU a pour mission d'accompagner les communes dans l'évolution de leurs documents d'urbanisme par le moyen de procédures administratives et réglementaires qui conduisent à reproduire les mêmes tâches d'une commune à l'autre.

De plus, les PLUi, les PLUs, les cartes communales, et même les SCoT et ont un contenu réglementaire de base commun.

Sécuriser les procédures, en :

- disposant de modèles types pour la conduite des différentes procédures (courriers, délibérations, arrêtés, publicités légales, etc.),
- se dotant de modèles nécessaires à l'organisation des consultations de maîtrise d'œuvre (cahier des charges, analyse des offres, etc.),
- bénéficiant de cadres de références communs pour la production des différentes pièces

des dossiers (rapport/diagnostic, règlement, annexes, etc.).

Le guide intègre donc pour ces documents d'urbanisme, les procédures d'élaboration/de révision, de modification, de modification simplifiée, de mise en compatibilité, de demande de dérogation d'ouverture à l'urbanisation, d'évaluation, etc.

Pour chaque type de procédure, il expose **le cadre** (les conditions du recours à telle ou telle procédure), **la démarche** (étapes, mise en œuvre, délais et coûts, conditions d'application du document en vigueur), **les références juridiques, les modèles administratifs, les modèles de consultation et une composition type des différentes pièces composant le dossier.**

L'Agence a désormais pour objectif de finaliser ce guide, mis à la disposition des salariés sous formats papier et numérique.



Veille juridique

En 2017, l'ADU a renforcé son dispositif de veille juridique de l'actualité législative et réglementaire en matière de **droit de l'urbanisme**, de **l'habitat**, de **l'environnement** et de **des transports et déplacements**.

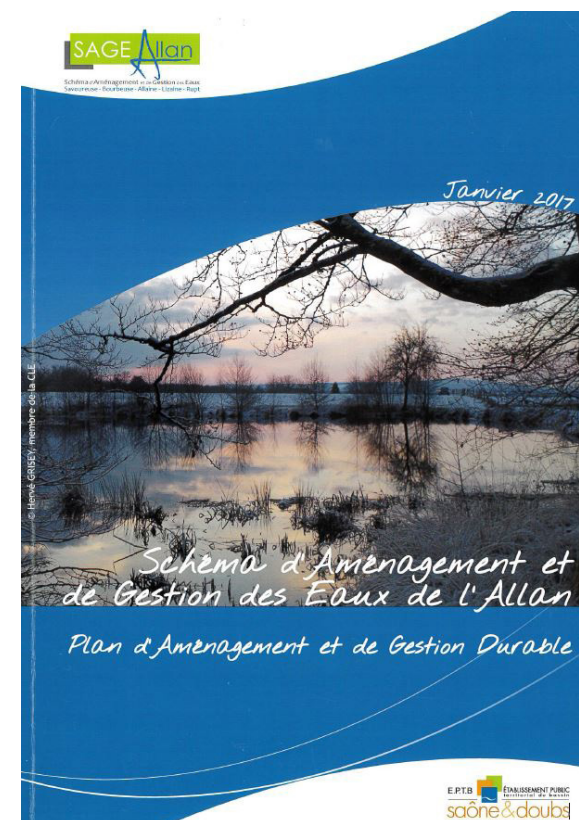
L'Agence capitalise, ainsi, les éléments issus d'autres agences, à l'image de bulletins mensuels d'information, via le forum du club planification / réglementation FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) par exemple, ou à partir d'autres sources de diffusion dont elle dispose. Elle peut ainsi diffuser une information juridique pertinente et utile à ses salariés ainsi qu'à ses membres.

En effet, la veille juridique permet à l'ADU de se tenir informée, en temps réel, des **évolutions législatives et réglementaires** mais aussi de la **jurisprudence** et d'être réactive vis-à-vis des sollicitations de ses partenaires, en particulier les communes lors des missions d'accompagnement aux évolutions de leur document d'urbanisme.

Suivi des documents cadres

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Allan, les groupes techniques et décisionnels (Commission Locale de l'Eau) se sont réunis plusieurs fois. L'ADU s'est attachée à ce que la dimension urbanisme et aménagement soit bien prise en compte dans le SAGE. Les orientations stratégiques du SAGE ont été validées en janvier 2017. Le document a été mis en consultation avant l'enquête publique. Il devrait être approuvé au premier semestre 2018.

Après l'approbation du Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRi) de la Feschotte par arrêté préfectoral du 15 mai 2017, **les services de l'Etat ont relancé l'élaboration du PPRi du Gland**. L'Agence a été associée à la réunion de concertation du 20 novembre 2017 sur le projet de PPRi qui a rassemblé les cinq communes concernées, les élus et services de PMA, y compris le service instructeur des autorisations d'urbanisme. L'objectif est de recueillir les remarques des participants sur la nouvelle carte des enjeux du territoire et sur le projet de carte réglementaire avant l'organisation de l'enquête publique au 1er trimestre 2018. Une fois approuvés, les PPRi sont des servitudes d'utilité publiques qui s'imposent aux communes dans leur document de planification.



III - Faciliter la mise en oeuvre des stratégies définies par les documents de planification

Schéma stratégique de développement des zones d'activités économiques de PMA

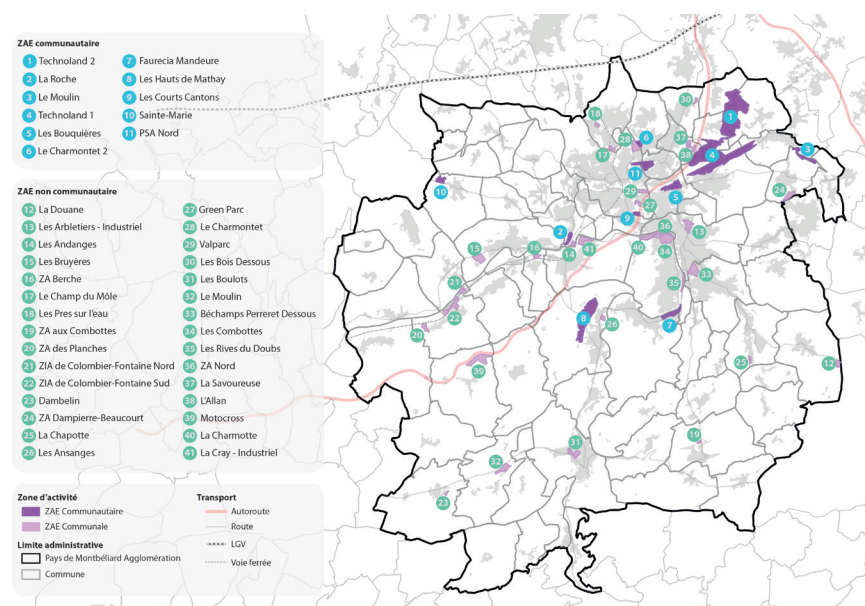
Avec l'agrandissement du périmètre d'intercommunalité, de nouvelles zones d'activités économiques et commerciales entrent dans le portefeuille de gestion de Pays de Montbéliard Agglomération, au titre de sa compétence « développement économique ».

Pays de Montbéliard Agglomération souhaite définir un schéma stratégique pour la gestion et le développement de l'ensemble de ce patrimoine afin d'aider à la planification des investissements de l'agglomération et d'orienter les choix d'implantation des activités. Cette

réflexion intègre également les parcs d'activités en projet et devra permettre de définir des règles de gestion de ces zones d'activités avec les communes.

En 2017, l'ADU a défini des **indicateurs multithématiques** (emploi, foncier, numérique, mobilités, etc.) **pour construire un diagnostic** qui est en cours de finalisation et qui sera partagé avec les acteurs économiques locaux (ADNFC, AeR, CCI, Chambres de Métiers) début 2018.

En 2018, cette mission se poursuivra avec l'élaboration d'un schéma directeur qui aura pour objectif de définir les enjeux d'aménagement et de développement des zones d'activités du Pays de Montbéliard.



Source : ADU

Opportunité d'implantation d'unités de méthanisation rurale

Dans la continuité d'une étude d'identification du potentiel de méthanisation du territoire du Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) menée par le Syndicat du Gaz du Pays de Montbéliard (SYGAM), l'ADU a été sollicitée pour étudier des sites d'implantation de projets de méthanisation en zone agricole sur le principe de la méthanisation agricole collective.

Une première rencontre a été organisée à l'initiative de l'ADU pour le lancement de l'étude en partenariat avec PMA, le SYGAM, GRDF (Gaz Réseau Distribution France), l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort.

Des sessions d'information en direction des agriculteurs du territoire concerné sont organisées par la chambre d'agriculture et la poursuite de l'étude est suspendu à d'éventuels porteurs de projets intéressés par la démarche



Source : ADU

Programmation du nouveau collège de Bethoncourt

Début 2017, le conseil départemental du Doubs a intégré dans son plan de modernisation des établissements d'enseignement secondaire, la construction d'un nouveau collège « Nord Agglomération » dans le Pays de Montbéliard sur le territoire de la commune de Bethoncourt en remplacement de l'actuel collège Anatole France. Suite à cette décision, une décision définitive quant à l'implantation a pu être prise à la fin du premier semestre 2017.

Jusqu'alors trois hypothèses étaient encore envisageables :

le site du lycée Cuvier à Montbéliard, la Région devant réaliser une étude d'opportunité sur ce site et se prononcer sur la faisabilité d'une éventuelle implantation du projet sur celui-ci,

le site Pajol, situé sur le territoire communal de Bethoncourt mais dont le foncier appartient à la commune de Montbéliard,

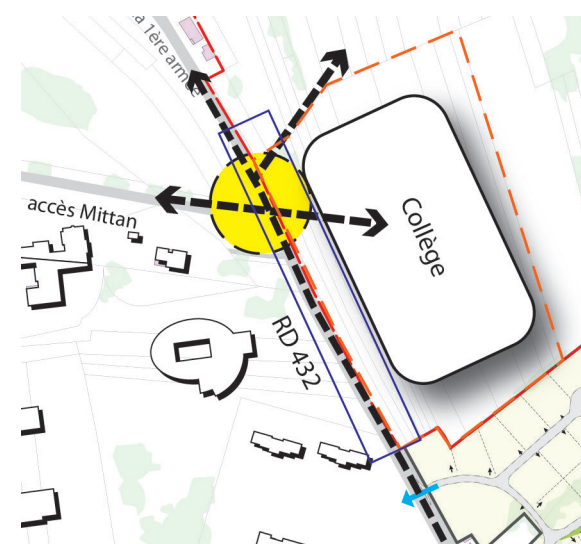
le site Fenottes/Champ du Noyer, secteur choisi pour ses disponibilités foncières et sur lequel l'Établissement Public Foncier du Doubs a acquis 11 parcelles en prévision de l'installation du futur collège.

Les deux premiers sites ont été rapidement écartés, le premier en raison de son faible impact en faveur de la mixité sociale souhaité par le département, et le second pour des raisons techniques (soupçons de risques de pollution et passage à proximité d'une ligne électrique haute tension). C'est donc le **site Fenottes** qui fait l'objet de la suite des investigations.

Le département, la commune et le bailleur Néolia

(également propriétaire de parcelles sur le site) ont ainsi convenu d'une réflexion globale intégrant le projet de collège, mais également un projet d'urbanisation à vocation d'habitat de tout le secteur ainsi que la requalification de la route départementale (RD 438) comme voie de distribution et d'accès principal au futur quartier.

A cet effet, l'ADU a, dans un premier temps, compilé puis effectué une **analyse de l'ensemble des études réalisées** sur ce secteur depuis 2005. Un schéma directeur est proposé ainsi que des **principes d'aménagement et de desserte** déclinés sous forme de scénarii, en prenant en compte les contraintes d'implantation d'un lotissement de 50 parcelles sur une partie de la zone (lotissement Montchoupir) ainsi que le souhait de Néolia de réaliser environ 50 logements en partie Nord du site.



Source : ADU

Protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

Signé le 22 juin 2017 par l'ensemble des partenaires du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), le protocole de préfiguration fixe un programme d'études à conduire préalablement à la signature des conventions avec l'ANRU⁷ sur les deux quartiers concernés : la Petite Hollande à Montbéliard et les Evoironnes-Graviers à Sochaux.

L'intervention de l'ADU est encadrée dans ce protocole, qui cible **trois champs de compétences** :

l'**assistance à maîtrise d'ouvrage** auprès de PMA et des villes,

la réalisation de **trois études techniques** : articulation du programme de renouvellement avec le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), réalisation d'un référentiel d'aménagement des espaces extérieurs, définition des modalités de participation sur le projet urbain,

la **préparation de l'évaluation** du nouveau programme de renouvellement urbain.

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Le premier trimestre a été consacré à l'assistance à maîtrise d'ouvrage des partenaires pour la préparation de cahiers des charges d'études inscrites dans le protocole et l'analyse des candidatures.

Cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à PMA et aux villes de Montbéliard et Sochaux, s'est poursuivie par

le suivi des études et l'apport de l'expertise de l'ADU lors des comités techniques :

études « habitat » sous maîtrise d'ouvrage de PMA, en recherchant la coordination avec le SCoT en cours d'élaboration,

étude pré-opérationnelle relative au secteur des Hexagones sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Montbéliard, en tenant compte des besoins à l'échelle de l'ensemble du plateau de la Petite Hollande et en maillant davantage ce secteur avec les potentiels fonciers en limite de quartier,

étude urbaine sur le quartier des Evoironnes sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Sochaux en rappelant les objectifs et les invariants issus de l'étude de faisabilité conduite précédemment par l'ADU et PMA et en accompagnant les prestataires sur des visites.

L'Agence a aussi contribué à préparer la journée en vue de la **signature du protocole de préfiguration**. Celle-ci a eu lieu le 22 juin 2017 en présence du Préfet, du Sous-Préfet, des représentants de l'ANRU, de PMA, des villes, de membres des Conseils Citoyens, de l'ANAH, des bailleurs, de la Caisse des Dépôts et Consignations, du Conseil Régional.

Le 28 novembre 2017, l'ADU a co-organisé avec le service Habitat et Renouvellement Urbain de PMA un **séminaire transversal de restitution de l'avancement des études** en montrant les incidences des unes sur les autres. Des temps de préparation avec des élus de PMA et des villes ont également été organisés en amont. A l'issue de ce séminaire, la chargée d'opération de l'ANRU a relevé que le protocole a porté ses fruits en alimentant le contenu des politiques transversales et en préfigurant bien l'articulation de ces politiques avec les projets opérationnels. Elle a également salué la qualité du travail partenarial.



Source : ADU

Trois études techniques spécifiques

L'agence a également démarré la réalisation des trois études techniques spécifiques inscrites au protocole.

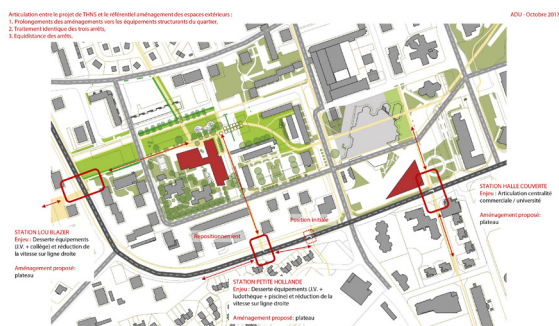
Faire du projet Evolity un levier de transformation des quartiers

La première de ces études concerne la recherche d'**articulation du NPNRU avec le projet de BHNS «Evolity»**. Elle s'est traduite par des échanges techniques entre l'ADU, les services de la ville de Montbéliard et les services de PMA. L'objectif était d'intégrer davantage les arrêts prévus au marché d'infrastructure (lancement au printemps 2017) dans la trame globale des espaces publics du quartier. Suite à ces échanges, **le projet d'aménagement de l'arrêt Lou Blazer a été remanié** en amont du lancement du marché et des **principes ont été posés pour l'arrêt Hexagones** afin qu'il tienne compte des liens Nord-Sud entre les Hexagones et le pôle universitaire et anticipe la mutation du centre commercial. L'Agence a également proposé de **relocaliser l'arrêt Petite Hollande** pour l'inscrire dans la trame d'espaces publics permettant de desservir lisiblement les équipements structurants du

⁷ Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine



quartier telle qu'elle est proposée dans le référentiel pour l'aménagement des espaces extérieurs. Le travail de fin d'année se concentre sur les scénarii d'aménagement de l'axe en visant une augmentation sensible de sa qualité perceptive.



Source : ADU

Accroître la qualité perceptive des espaces extérieurs pour changer l'image des quartiers

La seconde mission relative à la définition d'un **référentiel d'aménagement des espaces extérieurs** est également bien avancée. L'ADU a animé une réunion partenariale élargie pour expliciter les objectifs du référentiel et partager la méthode de travail. Des réunions avec les services et interlocuteurs que les partenaires ont demandé à l'ADU de rencontrer et avec les membres du « groupe qualité » ont ensuite été organisées. Ce sont ainsi 12 entretiens spécifiques avec 25 personnes qui ont eu lieu. L'ADU en retire des **éléments de diagnostic** qui permettent d'engager une réflexion très fine sur la programmation des espaces extérieurs et leur contenu bien en amont des études de maîtrise d'œuvre. L'ADU s'est par ailleurs adossée à deux manifestations existantes (fête du quartier à la Petite Hollande et fête du sport à

Sochaux) pour recueillir le **vécu des usagers des espaces extérieurs**. Les visiteurs étaient invités à participer à des ateliers et à remplir un questionnaire sur les **stands animés par l'ADU**. Les principes proposés dans le plan programme sont partagés avec les bureaux d'études en charge des études urbaines. Le référentiel sera définitivement formalisé début 2018 et intégrera des préconisations en termes d'aménagement, de gestion et une grille d'analyse des projets au regard de critères qualitatifs.



Source : ADU



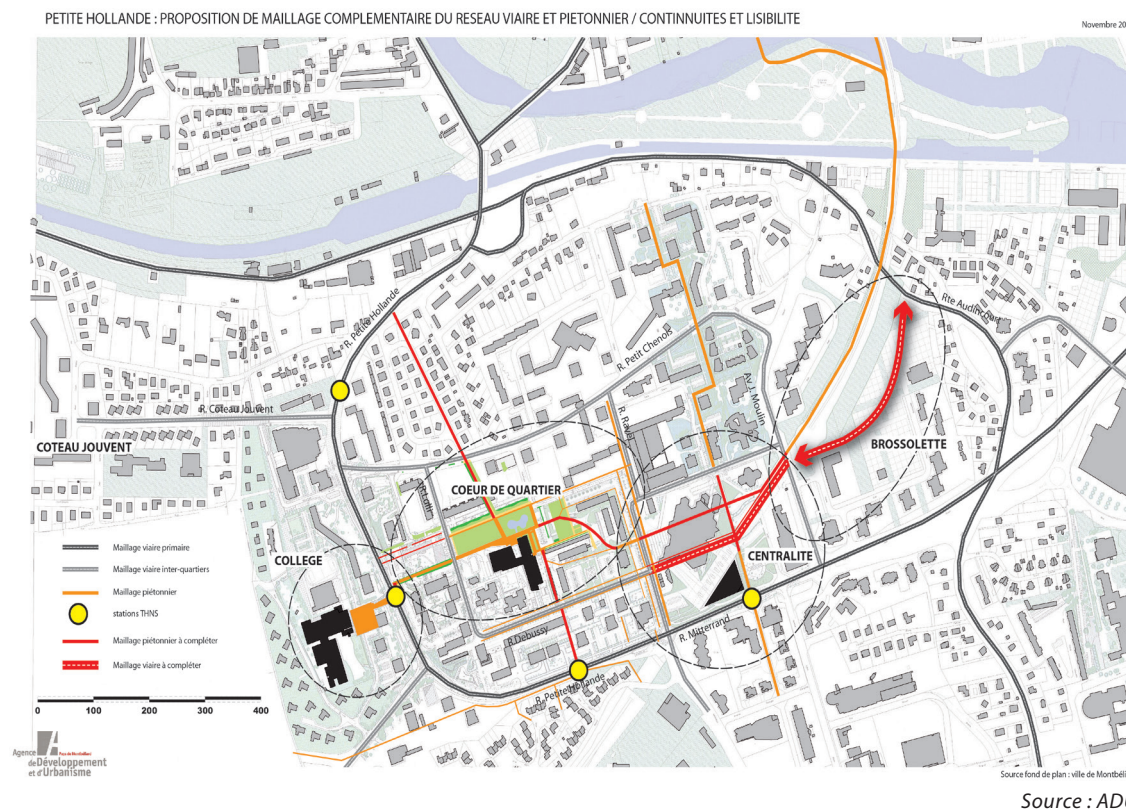
Source : ADU

Définir les principes de la participation sur le projet urbain

La troisième mission s'inscrit dans le dispositif global d'animation du contrat de ville piloté par PMA. Elle consiste à **définir les modalités de participation sur le programme de renouvellement urbain et sa mise en œuvre**. La première étape a consisté à réaliser un **bilan de la concertation menée pour le premier PRU** grâce à une vingtaine d'entretiens conduits par l'ADU auprès des services de la DDT, de la sous-préfecture, de PMA, des villes, de certaines associations ainsi que les Conseils Citoyens de Montbéliard et de Sochaux. Un **séminaire de restitution de cette première phase** animé par l'ADU, s'est tenu le 27 juin 2017 au Jules Verne, au cœur de la Petite Hollande. Des exemples d'outils de concertation et de maisons du projet ont été présentés. Les participants ont pu se positionner et débattre ensemble des **objectifs en termes de concertation**. Le 6 décembre 2017, l'ADU a organisé un **deuxième séminaire** avec les mêmes personnes pour pouvoir aboutir à la rédaction d'une **charte de la participation** partagée par les 3 catégories d'acteurs concernés : des élus, des bailleurs et des techniciens, des représentants de la société civile.

Et après...

Début 2018, l'ADU finalisera les études spécifiques, enclenchera la mission relative au suivi et à l'évaluation du programme de renouvellement et poursuivra sa mission d'AMO. L'objectif est de monter les deux dossiers à l'appui du programme de renouvellement urbain de la Petite Hollande et des Gravières Evoirnonnes pour fin avril 2018 en prévision d'un passage en Réunion Technique Partenariale de l'ANRU en juin 2018



Projets urbains des Quartiers Politique de la Ville

L'ADU apporte plus largement son appui à la mise en œuvre des projets de renouvellement urbain des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Dans ce cadre, elle a participé à différentes rencontres :

Revue de projets organisée conjointement par la délégation territoriale du Doubs de l'ANRU et Pays de Montbéliard Agglomération. Cette revue de projets complétée par une visite des quatre quartiers des **Champs Montants à Audincourt**, de **Champvallon à Bethoncourt**, de la **Petite Hollande à Montbéliard** et des **Buis à Valentigney**, a permis de vérifier et de préciser l'inscription des projets dans la stratégie d'agglomération et les schémas de développement des villes et de faire un bilan de leur état d'avancement.

Groupes qualité ANRU qui assurent le suivi des missions de coordination urbaine des bureaux d'étude intervenant sur les quartiers :

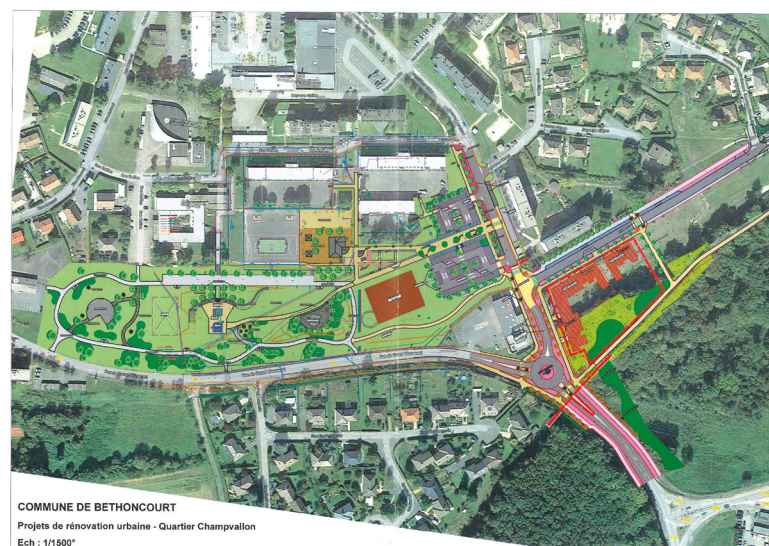
- avec Athanor/Qui Plus Est sur le **quartier des Buis à Valentigney** concernant le programme de construction de Néolia sur la place Godard (24 logements locatifs) ainsi que le nouveau plan de composition urbaine du quartier souhaité par la municipalité afin de compenser l'annulation du programme de 10 logements en accession à la propriété suite à la relocalisation de l'agence de l'opérateur en centre-ville,
- sur le **quartier les Fougères à Grand-Charmont** concernant l'opération de construction de 20 logements en accession à la propriété sur le secteur Bretagne,

- avec les Ateliers Lion sur le **quartier des Champs Montants à Audincourt**,
- avec Section urbaine sur le **quartier de Champvallon** concernant le projet d'aménagement du Parc Allende. L'agence a été sollicitée par un élu pour un avis sur le projet, après que plusieurs versions ont été proposées.

Rendu de l'étude, réalisée par le BE Urbitat+, sur la **stratégie patrimoniale de Néolia** et son évolution à moyen et long terme sur les quartiers. Pour chaque quartier, un plan guide a été proposé, formalisant une intervention globale pour le bailleur, sur des échelles à la fois spatiale et temporelle au fil des démolitions/reconstructions et proposant des typologies d'habitat diversifiées dans l'objectif d'occuper les espaces libérés par les nombreuses démolitions. Un phasage et une priorisation des interventions ont été remis en perspective avec les intentions des différentes municipalités.

Etude de programmation urbaine du site PSA Nord

En 2016, une étude de programmation urbaine a été engagée sur le secteur Nord de PSA. Dans la continuité de ses interventions sur ce secteur, l'ADU est associée au suivi de l'étude confiée au cabinet AREP, dans le cadre de **comités techniques**.



Source : le bureau du paysage - Joël ROUX

Aménagement du secteur Pézole à Valentigney

Le secteur Pézole à Valentigney a fait l'objet de plusieurs études conduites par le bailleur IDéHA, puis par un bureau d'études mandaté par la ville. Les élus ont estimé que celles-ci ne donnaient pas entièrement satisfaction. Dans le cadre de ses missions de conseil, l'ADU a été sollicitée pour **revoir le parti global en tenant compte d'enjeux urbains à une échelle élargie**.

L'ADU s'est appuyée sur les résultats des études antérieures qu'elle a croisées avec sa connaissance du marché de l'habitat et les perspectives de développement à venir sur la zone AU à l'Ouest de la ville. Elle a formalisé un **«diagnostic flash»** et des **propositions à plusieurs échelles**.

Ces propositions répondent à plusieurs enjeux :

lisibilité de l'accès à la zone AU depuis le centre-ville par la mise en évidence de la rue Vincent d'Indy en tant qu'itinéraire principal,

affirmation d'une centralité de quartier en accroissant la visibilité des commerces depuis les axes principaux et en qualifiant leur inscription urbaine par un aménagement de place,

vision coordonnée du renouvellement par l'articulation de l'approche urbaine portée par la ville et de l'approche patrimoniale portée par le bailleur.

évolutivité des îlots quel que soit le phasage par la lisibilité de la trame d'espaces publics et la répartition des nouveaux lots à bâtir sur des entités foncières séparées,

prise en compte de la hauteur des bâtiments dans les choix patrimoniaux (démolition préférentielle des R+4),

Quatre planches ont été présentées aux élus puis au bailleur. Ils ont formulé des remarques qui ont permis à l'ADU de finaliser les **principes d'intervention** en tenant compte des remarques de chaque partie.

Une étude pré-opérationnelle pilotée conjointement par la ville et le bailleur devrait pouvoir s'engager sur la base de ces principes en 2018.



Source : ADU

Conseil qualité

A la demande de ses membres, l'ADU intervient en amont de dépôts d'autorisation d'urbanisme pour veiller à la qualité architecturale, urbaine et paysagères des projets.

Conseil architectural et urbain sur la production de logements sociaux

L'ADU a ainsi pu poursuivre sa mobilisation aux côtés de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et de la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Doubs dans le « **groupe qualité** » mis en place pour suivre l'ensemble des **projets de construction, de réhabilitation, et de résidentialisation des bâtiments de logements sociaux** sur lesquels un financement de l'agglomération est accordé. Dans ce cadre, l'agence analyse puis émet un avis sur les projets en amont des dépôts de demandes de permis de construire ou d'aménager.

En 2017, ces projets ont pour la plupart concerné la rénovation énergétique d'immeubles de logements sociaux.

La procédure de suivi se compose comme suit :

- visite sur site,
- analyse des travaux envisagés par le maître d'ouvrage et de la proposition du maître d'œuvre,
- propositions de préconisations particulières si besoin,
- rédaction de l'avis.

En 2017, une vingtaine de projets ont ainsi bénéficié de cette démarche :

Arbouans :

14-16 rue des Vergers, travaux de maintenance d'un bâtiment collectif, isolation thermique et ravalement des façades.

Audincourt :

1-9 rue Courbet, travaux de performance énergétique du bâtiment (dossier commencé en 2016).

Bethoncourt :

49-51 rue de Grand-Charmont, travaux de performance énergétique d'un immeuble de 20 logements.

1-3-5 rue Lavoisier, réhabilitation d'un immeuble de 30 logements.

7 rue Marconi, réhabilitation d'un immeuble de 10 logements.

Colombier-Fontaine :

18-19 rue des Cités, réhabilitation énergétique de deux bâtiments.

Fesches-le-Châtel

1-2 Place de la Mairie, réhabilitation énergétique de deux immeubles accolés (32 logements).

3-5 rue des Boulets Montants, réhabilitation énergétique du bâtiment (12 logements).

Grand-Charmont :

3-4-5-6 Place Godard, réhabilitation énergétique d'un ensemble de quatre bâtiments.

28-30 et 32-34 rue des Campenottes, réhabilitation énergétique d'un immeuble.

5 et 7 rue des Bleuets, réhabilitation énergétique d'un immeuble de 16 logements.

1-3, 4, 5-7, 6, 9-11,13-15 rue des Près, réhabilitation énergétique d'un groupe d'immeubles.

Hérimoncourt

1-3-5-7 rue du vieux Moulin, réhabilitation d'un immeuble de 32 logements.



Valentigney

5-7 rue des Acacias, rue Auguste Doriot, réhabilitation d'un immeuble de 30 logements collectifs.

Voujeaucourt :

2/4-6/8-10-12-14/16 rue des Rainceres, travaux de réhabilitation d'un ensemble d'immeubles collectifs.

Aménagement du centre-ville d'Etupes : intégration du programme de déploiement de l'école

Par ailleurs, dans la suite de l'étude menée par l'ADU en 2016 sur l'aménagement du secteur de l'école Centre, de la place du marché et de la friche Vauthier, **une proposition d'aménagement** a été validée par la commune d'Etupes. Elle comprend un projet d'extension de la cour de l'école, un parking mutualisable avec le futur projet d'urbanisation de la friche Vauthier, ainsi que l'aménagement de la place et la connexion de ces différents espaces par des liaisons douces sécurisées.

La première étape de ce projet, comprenant la **rénovation**

énergétique et la mise en peinture des façades de l'école a été réalisée pour la rentrée scolaire 2017. Cette intervention a bénéficié d'un **conseil couleur de l'ADU**.

Jury de concours

Enfin, l'Agence a été sollicitée en 2017 dans le cadre de deux concours de maîtrise d'œuvre.

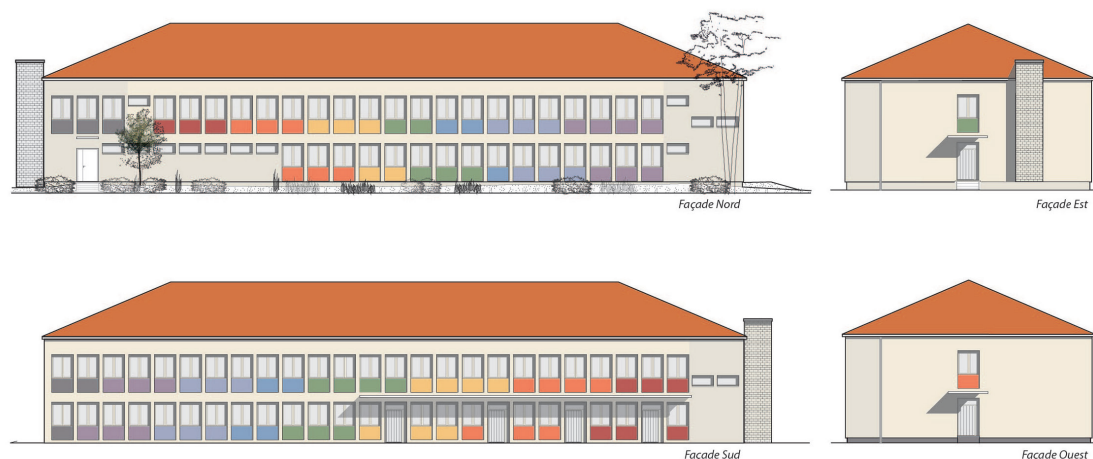
Le premier concernait le concours lancé par l'**Office Public de l'Habitat du Département du Doubs – Habitat 25** pour désigner l'équipe qui sera chargée de la réalisation d'un **projet de 29 logements inter-générationnels situés à Montenois**. L'agence a participé à la commission technique d'analyse des candidatures : les propositions de prestations de 28 équipes candidates ont ainsi été analysées selon des critères de capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que sur la pertinence de références d'opérations comparables et de complexité

équivalentes. Une première sélection de six équipes a été proposée au pouvoir adjudicateur qui a désigné les trois candidats admis à concourir.

La deuxième sollicitation portait sur le concours lancé par la **ville de Montbéliard pour la réalisation d'une nouvelle école élémentaire en remplacement de l'école Sous La Chaux**. Le vendredi 17 février, l'agence a participé au deuxième tour du jury qui s'est réuni pour émettre un avis sur les prestations remises par les quatre candidats admis à concourir.

Les débats ont porté sur la qualité architecturale des projets, sur leur insertion urbaine et paysagère, sur le respect des exigences fonctionnelles, techniques et énergétiques ainsi que sur l'économie générale des projets. C'est le projet présenté par l'équipe dont le mandataire est IXO, un cabinet d'architectes de Sélestat, qui a été déclaré lauréat.

Ce nouvel équipement sera construit à proximité du pôle d'animation des Batteries du Parc et de l'école maternelle de la Combe aux Biches. Sa livraison est prévue pour la rentrée de septembre 2019. Il s'inscrit dans un secteur stratégique de développement de la ville identifié dans le PLU sur lequel l'agence était mobilisée. Ce projet participe du renforcement de l'axe Montbéliard / Sochaux, contribuant ainsi à donner une nouvelle dimension à ce quartier en pleine mutation.



Source : ADU

IV - Observer et objectiver les dynamiques territoriales

Administration et restructuration des bases de données

La capitalisation de données statistiques et cartographiques est essentielle pour répondre aux sollicitations des partenaires.

En 2017, l'ADU a ainsi **consolidé son catalogue de données** par l'intégration ou la mise à jour de données variées, servant de référence (cadastres, fichiers fonciers, données IGN) ou de réponse à un besoin précis (effectifs scolaires, tache urbaine).

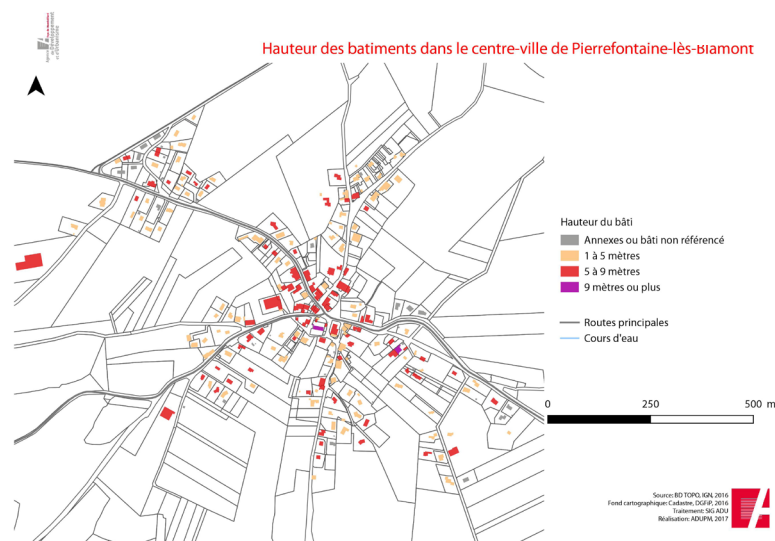
Parallèlement à la mise à jour des bases de données, l'ADU a engagé un chantier de **restructuration de son système d'information**. A la suite d'un inventaire des données existantes et des besoins recensés, deux priorités se sont dégagées :

- Accéder plus simplement aux données ;
- Avoir accès aux dernières mises à jour.

Suite à ce constat, des solutions ont été mises en place.

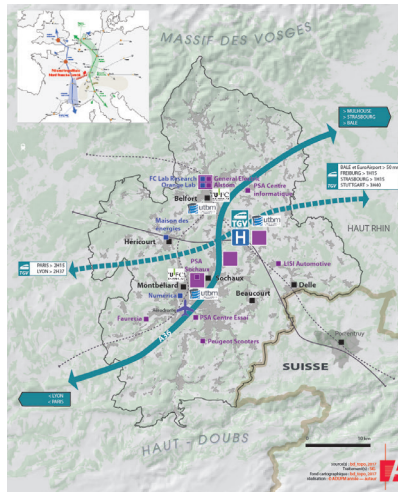
Grâce à l'appropriation d'une extension du logiciel QGIS, les chargés d'études peuvent accéder plus facilement à des **données cartographiques de référence** pour les différentes échelles de travail (communes, PMA, Pôle Métropolitain). De même, des cartes semi-automatisées ont été développées pour gagner en efficacité dans la réalisation des diagnostics des PLU et cartes communales (localisation de la commune, année de construction de ses parcelles bâties, etc.).

Pour améliorer **l'accès et le traitement des données statistiques**, l'ADU a opté pour **la mise en place de l'outil Datagences**, spécifiquement dédié aux travaux des agences d'urbanisme. Cette solution, qui sera développée au début de l'année 2018 permettra aux chargés d'étude d'accéder simplement à des indicateurs sur des périmètres et pas de temps personnalisables.



Valorisation des bases de données et mise à disposition des membres

L'Agence a été sollicitée par ses partenaires pour une quinzaine de demandes ponctuelles.



Pôle métropolitain Nord Franche-Comté Territoire d'Innovation de Grande Ambition

306 000 habitants
117 500 emplois
139 000 actifs
7 900 étudiants

1/4 d'emplois industriels
5% d'emplois de conception-recherche



Albans, Belfort

Une excellence industrielle Des groupes d'envergure mondiale



L'UTBM, 5ème école d'ingénieurs de France

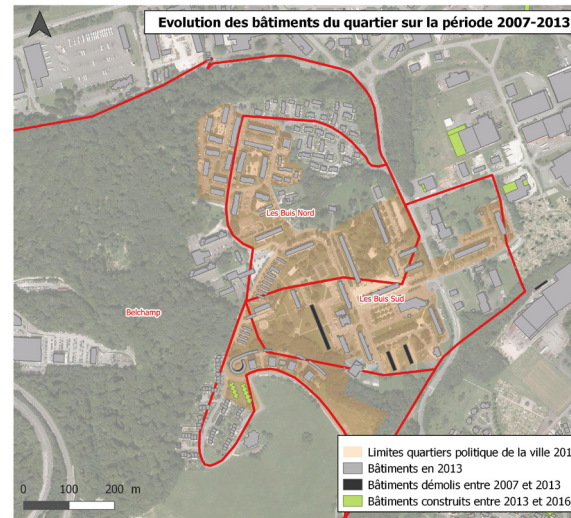


- Un territoire accessible**
 - Liens nationaux et internationaux
 - Autoroute A30
 - Ligne grande vitesse Rhin-Rhône
 - Gare TGV Belfort-Morbisbaud
 - Aérodrome
- Un territoire innovant**
 - Trou industriel structurant
 - Parc d'activités métropolitain
 - Entreprise internationale
 - Enseignement supérieur et recherche
 - Université de Technologie de Belfort - Morbisbaud
 - Université de Franche-Comté

Source : ADU

Ainsi, l'ADU a participé au montage du dossier de **candidature de PMA à l'appel à manifestation d'intérêt TIGA** (Territoires d'Innovation de Grande Ambition). Plusieurs cartes ont ainsi été réalisées dans ce cadre, ainsi que la transmission de chiffres-clés.

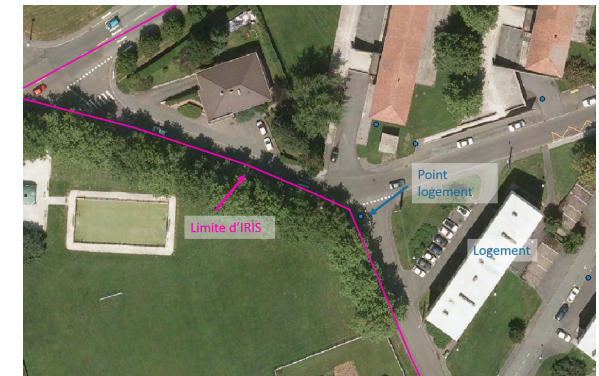
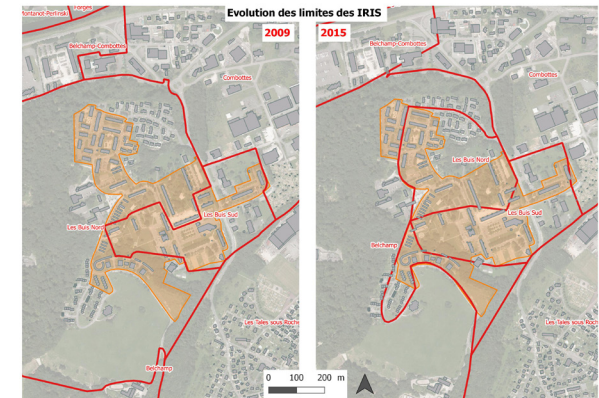
Grâce à sa mission d'observation, l'ADU a également pu apporter des données statistiques historiques à PMA dans



Source : ADU

le cadre la réalisation d'un **ouvrage dédié à l'histoire de l'agglomération** depuis 1959.

Au début de l'année, l'ADU a répondu à une **sollicitation de l'Union Sociale pour l'Habitat pour géolocaliser des logements sociaux** et ainsi renseigner quelques caractéristiques (implantation dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, code IRIS, etc.).



Source : ADU

Base de données PLU et cartes communales du Nord Doubs

Depuis trois ans, l'ADU travaille à la dématérialisation en réalisant une base de données sur les documents d'urbanisme.

Cette base de données respecte les préconisations du Conseil National de l'Information Géographique, en prévision de l'obligation pour les communes de fournir sous format électronique leurs documents d'urbanisme et de servitudes d'utilité publique sur le portail national.

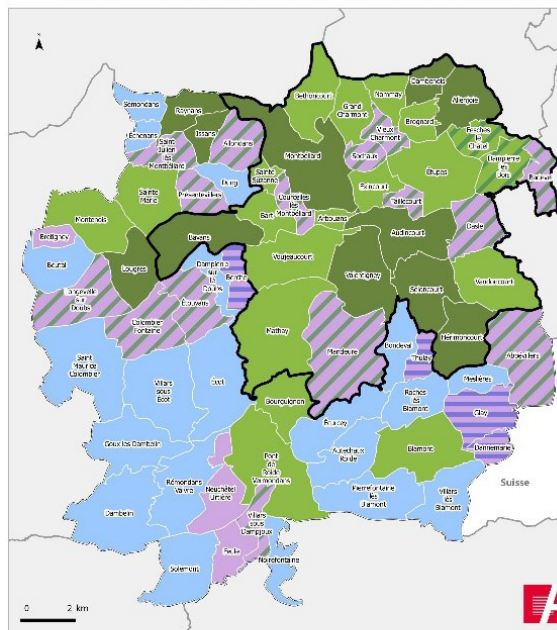
Le zonage en vigueur sur l'ensemble des 72 communes du SCoT Nord Doubs est accessible sur le **portail cartographique** de l'Agence.

En cliquant sur le zonage, il est possible d'avoir accès à un certain nombre d'informations comme le nom de la zone, sa vocation, la date d'approbation du document ou encore un extrait PDF du règlement s'appliquant sur cette zone. Un historique des procédures de chaque document est également accessible en cliquant sur chaque commune.

Cette base de données est **mise à jour en fonction des procédures successives de modification ou de révision**. Elle permet de capitaliser l'ensemble des documents d'urbanisme de l'agglomération sur une même plateforme et d'y avoir accès avec tout support numérique.

Documents d'urbanisme

Etat d'avancement des documents d'urbanisme au 1er juillet 2017



Modes d'occupation du sol en quatre catégories du Nord Doubs et du Doubs central

Le Mode d'Occupation du Sol est une information géographique qui décrit les types d'espaces présents sur un territoire à un moment donné, leur localisation précise et les surfaces occupées.

Ces dernières années, l'ADU a produit sur l'ensemble des territoires du SCoT Nord Doubs et du SCoT du Doubs central, un Mode d'Occupation du Sol en quatre catégories qui permet d'observer les quatre grands types d'espaces : artificialisés, agricoles, forestiers et naturels. Cette information permet de mesurer des phénomènes comme l'artificialisation ou la déprise agricole entre 2001 et 2010 ou 2013.

Ces modes d'occupation des sols sont disponibles sur le portail cartographique de l'ADU (<http://www.adu-montbeliard.fr/extranet/nos-cartes.html>). Grâce à cette application interactive, le lecteur peut, en manipulant la barre verticale, apprécier les changements survenus entre 2001 et 2010. En sélectionnant un territoire, il accède à une fiche récapitulative avec les principaux indicateurs liés à l'occupation des sols et son évolution.

Concernant le Doubs central, suite à la réforme territoriale du 1er janvier 2017, la composition du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) a été remaniée.

Le territoire est à présent composé de trois communautés de communes :

- Communauté de communes des Deux Vallées Vertes
- Communauté de communes du Doubs Baumois
- Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe.



En 2017, l'ADU a réalisé une **mise à jour du mode d'occupation du sol du Doubs central pour intégrer les 44 nouvelles communes pour les années 2001 et 2010.**

Cette mise à jour sera intégrée au portail cartographique en 2018.

Concernant le SCoT Nord Doubs, le MOS a été enrichi de l'interprétation de la dernière ortho photographie datant de 2013.

Les fiches communales présentant les principales caractéristiques de l'évolution de l'occupation ont été mises à jour, ainsi que l'application sur le portail cartographique de l'agence. Les résultats sont disponibles en libre accès depuis novembre.

Photo-interprétation



Source : ADU

Observatoire Nord Franche-Comté : production de cahiers de l'ADU relatifs à l'économie et aux équipements de santé

En 2016, l'ADU a produit deux cahiers thématiques portant sur les dynamiques sociodémographiques et la mobilité. En 2017 deux autres volets ont été publiés.

Le troisième volet de ces cahiers est dédié à l'**économie** et porte particulièrement sur la **structure de l'emploi local**. Celle-ci change avec un nombre d'emplois désormais plus important dans le domaine des services que dans la sphère productive.

Le quatrième volet concerne les équipements et s'attache particulièrement à la **thématique de la santé**. Ce cahier analyse l'état de la **démographie médicale** ainsi que l'**accessibilité spatiale aux soins**. Il appréhende les équipements de santé et l'offre de soins en lien avec l'aménagement et l'attractivité du territoire.

A travers cette série de publications, l'agence propose un rapide état des lieux du Nord Franche-Comté. Elle structure des éléments de connaissance pour analyser les dynamiques du territoire.

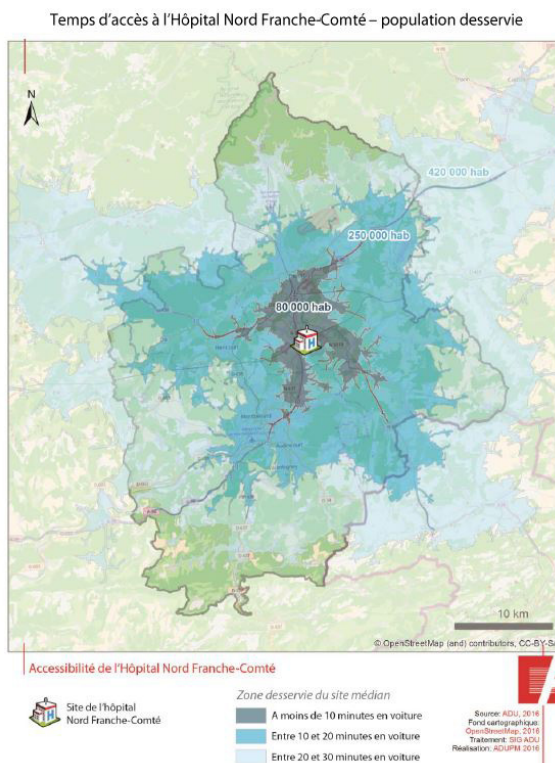
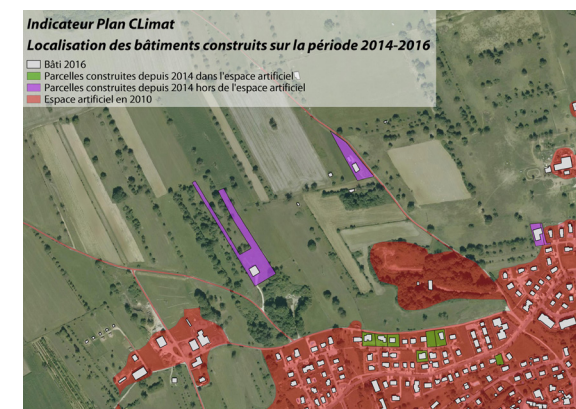


Tableau de Bord du Plan Climat de Pays de Montbéliard Agglomération

Dans le cadre de la mise en place d'indicateurs de suivi du Plan Climat de Pays de Montbéliard Agglomération, l'ADU a contribué à la **définition et au renseignement de certains indicateurs** :

- localisation des bâtiments construits sur la période 2014-2016 dans la tâche urbaine,
- localisation automatique des dents creuses à partir du cadastre de 2016,
- évolution de l'occupation du sol entre 2001 et 2010,
- croisement des corridors écologiques (hors forestiers) et du zonage 2016 des PLU.

Ces indicateurs pourront être mis à jour d'ici fin 2018 lors de la mise à l'échelle du Plan Climat au nouveau périmètre de l'agglomération.



Source : ADU

Observatoire Départemental de l'Habitat

L'Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH) produit des supports de connaissance en matière d'habitat à l'échelle départementale. L'objectif de cet observatoire est d'accompagner la mise en œuvre du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) approuvé en 2014 et son articulation avec les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) du département du Doubs.

En 2017, un **recueil d'une douzaine de fiches descriptives d'opérations d'habitat** ayant impliqué une collectivité a été produit conjointement avec l'AudaB. A travers une diversité de types d'opérations, de contextes territoriaux et de niveaux d'implication publique, ce recueil invite au partage d'expériences entre collectivités dans l'objectif de promouvoir des opérations de logements plus en adéquation avec les besoins des habitants.



Source : ADU

Tableau de bord du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)

En 2017, le Conseil départemental du Doubs a finalisé son Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) à l'aide d'un cabinet d'études. Pour 2018, il a par ailleurs confié aux agences d'urbanisme de Montbéliard et de Besançon l'élaboration d'un tableau de bord du suivi du SDAASP afin de disposer d'un outil permettant d'orienter ses politiques en matière d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

Dans ce cadre, l'ADU a participé aux différents **comités de pilotage** de la phase d'élaboration, mais aussi aux **ateliers territoriaux** qui se sont tenus dans les territoires de SCoT du département. Lors de ces séances de diagnostic, d'enjeux puis de propositions d'actions, la participation de l'Agence a entre autre permis la prise en compte des enjeux de structuration du territoire et d'accessibilité.

Le SDAASP a été soumis à l'assemblée départementale le 19 décembre 2017, en vue de son adoption définitive par un arrêté préfectoral.

Dans le même temps, une méthodologie a été définie avec les services du Département pour **élaborer un tableau de bord et en définir les contenus**. Il sera développé sur cette base dès 2018.



Observatoire départemental de la consommation d'espace

La charte départementale de gestion économe de l'espace du département du Doubs a été signée à la fin de l'année 2013. Une des actions prévues par la charte est la mise en place d'un observatoire de la consommation d'espace.

En 2017, l'ADU a participé aux **réunions d'un groupe technique** piloté par la DDT du Doubs concernant la mise en place de « l'observatoire départemental de la consommation d'espace ». L'observatoire est constitué d'un site internet hébergé par le Conseil départemental dont le contenu est en cours d'élaboration. Il regroupera les données et informations produites par les partenaires de l'observatoire. La définition précise du contenu est en cours avant d'être présentée en comité de pilotage de la charte départementale.



Source : ADU

Observatoires régionaux

Les quatre agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté accompagnent les missions des observatoires régionaux. L'année a été marquée par plusieurs réunions du **Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région (ROCER)**.

Ces réunions sont l'occasion pour les membres d'échanger autour de leurs pratiques, de leurs publications et de l'actualité des données. Les deux groupes de travail du ROCER ont également avancé sur leurs travaux respectifs.

L'objectif du **groupe occupation des sols**, initialement destiné à définir un modèle d'analyse de l'occupation des sols permettant d'harmoniser les approches de chaque territoire de la Région, a évolué. En cette fin 2017, le groupe de travail étudie les possibilités d'établir à l'échelle de la Région un mode d'occupation du sol commun. Il s'agit entre autre d'identifier des conditions techniques et partenariales qui satisferont les besoins de tous les acteurs locaux.

Le **groupe Zones d'Activités Economiques**, s'est réuni quant à lui à trois reprises. Il a permis de définir un modèle de données commun pour l'observation de l'emprise des zones d'activités à l'échelle régionale. D'autres modèles sont en cours de construction (établissements, foncier).

V - Partager nos analyses et contribuer au débat local

Communication

Newsletter ADU'9

ADU'9 présente les publications, les travaux et les événements marquants qui jalonnent la vie de la structure.

En 2017, l'Agence a publié **10 éditions de ce support d'information**, à travers 65 articles qui s'adressent principalement aux membres, institutionnels ou professionnels et à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux activités de l'agence. A ce jour, nous comptons **850 abonnés**.

Kiosque biannuel

De façon complémentaire, l'Agence a proposé en 2017 l'édition d'une **lettre semestrielle destinée à récapituler ses activités**. Dénommée « Le Kiosque », elle y recense ses publications, mini-films, interviews, rendus d'évènement, ainsi que les dernières nouveautés disponibles au centre de documentation. Son numéro 1 portant sur l'activité du premier semestre est sorti en juillet 2017. Le Kiosque numéro 2 paraîtra début 2018.

Plateforme de veille sur les appels à projets

L'ADU a mis en place une plateforme de veille spécialisée depuis l'automne 2016 afin de recueillir et d'analyser les appels à projets susceptibles d'intéresser ses partenaires.

A ce jour, nous en comptabilisons une trentaine.

Huit propositions d'appels à projets ont fait l'objet d'une transmission ciblée auprès de nos partenaires :

Sites pilotes pour la reconquête de la **biodiversité**,
Transport propre : matériel roulant "propre" et services innovants associés,
Appel à candidatures **PLUi 2017**,
ADEME : travaux de dépollution liés à la **reconversion de friches**,
2ème appel à projets 2017 « **Unités de méthanisation rurale** » en Franche-Comté,
Atlas de la biodiversité communale : un appel à projet pour vite rattraper le retard,
Appel à projet **FISAC 2017**,
Appel à projets : repenser la **périphérie commerciale**, transmis à PMA, à la CCI du Doubs

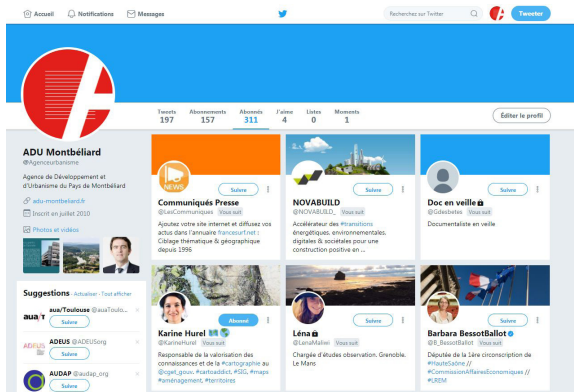


Source : SCoopit_ADU



Réseaux sociaux : Twitter

L'Agence est présente sur les réseaux sociaux, notamment via un compte Twitter, à ce jour nous comptons **311 personnes abonnées**.



Source : Twitter_ADU Montbéliard

Plaquette de présentation : PLU et cartes communales - 25 ans d'expérience

Les objectifs affichés par l'ADU de sécuriser le socle de participations de ses membres, d'élargir le partenariat et de se positionner sur des activités rémunérées nécessitent de mieux partager et de faire connaître les différents champs d'action de l'agence, sa raison d'être et l'intérêt d'y adhérer.

Depuis, plus de vingt ans, l'ADU accompagne ses communes membres pour élaborer leurs documents d'urbanisme et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales. Elle a ainsi acquis une expérience et un savoir-faire pour conduire efficacement tout type de procédure.

A ce titre, l'agence a publié en avril 2017 une plaquette intitulée « **PLU et Cartes Communales - 25 ans d'expérience** ». Celle-ci a été diffusée à l'attention des 72 maires de Pays de Montbéliard Agglomération, suite à l'élargissement de son territoire.

Les interventions de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard



L'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard
www.adu-montbeliard.fr

PLU et Cartes Communales 25 ans d'expérience



Source : ADU

Cycle de conférences des Journées ADU'rables

Ces rencontres constituent un temps d'échange et de débat sur les thèmes de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire. Une seule conférence a pu être organisée en 2017, réunissant environ personnes.

Coopération franco-suisse, quels bénéfices pour l'aménagement et le développement local ? le 27 mars 2017

L'Agence a pris l'initiative de cette conférence suite à une intervention du pôle métropolitain du sillon lorrain dans le même cadre au printemps 2016, justement parce que le sillon lorrain montrait qu'il était également une force de lobbying pour la coopération transfrontalière. Il semblait intéressant, à l'heure où le pôle métropolitain



Source : ADU

se structure sur notre territoire et alors qu'une stratégie transfrontalière vient d'être adoptée, d'étudier ensemble les questions qui pouvaient être relevées et prises en charge par le pôle métropolitain. Plus spécifiquement pour l'agence, cette démarche s'avère d'autant plus importante qu'elle est confrontée à un élargissement de son territoire d'intervention.

L'Agence souhaitait montrer qu'on ne peut plus vraiment ignorer cette recherche de cohérence avec le Jura Suisse. Elle doit pouvoir s'impliquer aussi à son échelle dans les rencontres thématiques ou les groupes de travail territoriaux proposés par la Conférence TransJurassienne. Trop souvent aujourd'hui l'autre côté de la frontière reste en zone blanche dans les analyses. L'enjeu d'interconnaissance constitue certainement la première piste de coopération pour l'Agence au service d'un pôle métropolitain qui se structure aujourd'hui.



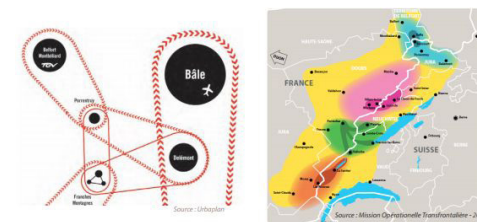
Source : ADU



Source : ADU

Une **interview** filmée a été réalisée avec les témoignages d'**Alexandre MOINE** (professeur à l'Université Bourgogne Franche-Comté et président du forum transfrontalier) et de **Stéphane BERDAT** (délégué coopération au Canton du Jura)

A l'issue de la conférence, une **publication** relatant les moments phares de la rencontre a été diffusée aux participants et mis en ligne sur le site internet.



Coopération transfrontalière :

quels bénéfices pour l'aménagement et le développement local ?

La 21^{ème} journée ADU'able s'est tenue le 27 mars 2017. La conférence-débat était consacrée aux bénéfices de la coopération transfrontalière pour l'aménagement et le développement de nos territoires.

Le moment était venu de prendre le temps suffisant pour échanger davantage sur ce sujet à Montbéliard. **Le nouveau Pays de Montbéliard est en effet devenu formellement frontalier depuis le 1er janvier 2017** avec l'intégration des communes frontalières de l'ex-communauté de communes des Balcons du Lomont.

Cette question est traitée plus habituellement dans la bande frontalière du Haut-Doubs et du Haut-Jura et plus localement à Belfort et dans le Sud Territoire, alors

que c'est en fait l'ensemble du Nord Franche-Comté qui est concerné.

Plus largement cette question ne se limite pas à la coopération de proximité immédiate, mais interroge aussi nos relations avec Bâle voire l'Allemagne du Sud avec qui nous partageons un aéroport commun.

Une **stratégie de coopération transfrontalière de l'Arc Jurassien 2016-2020** a été adoptée en 2016 dans le cadre de la Conférence TransJurassienne (CTJ). Elle identifie 4 territoires de coopération de proximité, dont le Nord Franche-Comté et le canton du Jura. **Montbéliard en fait bien partie**, tout comme Belfort ou Delle.

Publications et présentations - débats

L'essentiel sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Les récentes évolutions règlementaires, de la loi Grenelle en 2010 puis de la loi ALUR en 2014, ont généralisé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui devient aujourd'hui le document d'urbanisme de droit commun. **L'ADU a édité une publication** présentant les tenants et aboutissants de ce document de planification afin **d'engager une démarche de communication et de débat** avec les élus de l'agglomération de Montbéliard dont le SCoT est en voie d'achèvement. Cette initiative s'inscrit dans un processus plus global destiné à préparer le futur débat sur la prise de compétence PLU par l'agglomération en 2020.



Source : ADU

L'eau, valeur d'aménagement

Dans la suite de l'étude réalisée en commun avec l'AUTB en 2016, un débat a été proposé aux membres de l'ADU sur les perspectives ouvertes par cette étude.

A cette occasion, l'Agence a réalisé un **diaporama sonore**, disponible sur son site internet.

Elle a également produit une **synthèse des échanges** communiquée à l'ensemble des participants.



Site internet et portail extranet

En 2017, le site internet de l'ADU s'est enrichi de ses dernières publications et productions audiovisuelles.

En 2017, 4 533 utilisateurs uniques ont ouvert 6 736 sessions⁸ et ont consulté 19 136 pages soit une **baisse de 31 % des pages vues par rapport à 2016**.

Au cours de cette année, l'ADU a procédé à la **refonte de la page d'accueil** de son site internet et mis en place une **revue de presse spécialisée**. Elle a également décidé d'**ouvrir sa photothèque** à ses partenaires. Ces évolutions seront disponibles début 2018.

On dénombre également 939 lectures de nos **mini-films**. Le plus visualisé est « L'EAU : bien commun, valeur d'aménagement » avec 128 lectures. Viennent ensuite « L'économie du partage, à travers l'exemple de FabLabs ruraux » et « Interview de David Lestoux » avec respectivement 128 et 101 lectures.

Les applications présentes sur notre **portail cartographique** ont été consultées 1 968 fois. La plus sollicitée est « Les documents d'urbanisme du SCoT Nord Doubs » avec 648 consultations. Viennent ensuite « Parcs d'activités de l'Aire urbaine » et « SYTERE » avec respectivement 515 et 247 consultations.

Par ailleurs, l'ADU a corrigé quelques bogues identifiés lors de l'utilisation de son **portail intranet**. Pour rappel, l'objectif premier d'un intranet est de mettre facilement à disposition des salariés de l'agence toutes les applications informatiques dont ils ont besoin pour mener à bien leurs missions.

⁸ On appelle session la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur le site de l'ADU.

Portail cartographique

Les applications présentes sur le portail cartographique ont été **mises à jour**. Ainsi, l'application relative au **zonage des documents d'urbanisme** inclut les documents approuvés avant le 01/07/2017.

L'application relative au **MOS Nord Doubs** a été actualisée pour intégrer les données de 2013 : les internautes peuvent, en utilisant la barre verticale, visualiser les changements d'occupation du sol depuis 2001. Un clic sur une commune permet d'accéder à une fiche récapitulant les principaux indicateurs liés à l'occupation du sol.

Pour le MOS, l'application a été mise à jour fin novembre.



Source : ADU

Gestion documentaire

Documentation

Le fonds documentaire pluridisciplinaire de l'Agence met à disposition des salariés, des adhérents, des partenaires, professionnels et étudiants, des ouvrages, revues spécialisées, ainsi que des publications dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'habitat, du développement économique et du développement durable.

Ce **fonds documentaire est accessible en ligne** via un portail sur notre site internet.

Par ailleurs, l'agence est présente sur le portail documentaire national des agences d'urbanisme « Scoopit » qui permet d'accéder aux études récentes de tout le réseau des agences en France

Revue de presse spécialisée

Depuis novembre 2016, l'agence a mis en place une revue de presse spécialisée grâce à une veille permanente et une sélection d'articles en lien avec les domaines d'activités de la structure. Elle permet d'accéder à des articles concernant l'actualité des territoires d'intervention de l'Agence mais également à une presse nationale pour suivre au plus près, l'actualité en matière d'aménagement et d'urbanisme.

120 éditions ont été réalisées au cours de l'année 2017.

Elle sera très prochainement disponible sur notre site internet et fera, sur simple demande, l'objet d'un envoi quotidien à nos membres et partenaires.



Colloques, séminaires extérieurs, clubs FNAU

Les **clubs et groupe de travail thématiques de la FNAU** jouent un rôle important de mise en réseau des 50 agences d'urbanisme françaises. Ils favorisent l'échange de pratiques et d'expériences. Une vingtaine de réunions ont ainsi mobilisé l'ADU concernant :

les clubs « environnement », « géomatique », « observation et ressources statistiques », « planification – réglementation », « projet urbain et paysage » et « urbanisme commercial », ainsi que la commission GIRO (Gestion Informatique, Ressources humaines et Organisation),

un groupe de travail relatif à la mutualisation numérique, ainsi qu'une journée d'échanges relative aux territoires d'intelligence et à la transition numérique,

le partage de réflexions sur les enjeux contemporains des villes et agglomérations moyennes, préalablement à l'édition d'un dossier spécifique de la FNAU sur le potentiel des agglomérations moyennes (paru en octobre 2017),

un séminaire avec le réseau des Etablissements Publics Fonciers locaux,

les travaux du groupe national Demande de Valeurs Foncières.

Par ailleurs, l'Agence s'est rendue en novembre à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise (ADEUS) qui accueillait la **38ème rencontre des agences d'urbanisme autour du thème « Construire l'Europe des lieux et des liens »**. Au travers de deux plénières et d'une dizaine d'ateliers, les participants ont pu échanger sur les enjeux de la politique européenne de cohésion territoriale.

Enfin, l'ADU a d'ailleurs participé à un séminaire relatif à « l'Open data, au cœur de la transformation de nos territoires et organisations » ainsi qu'à une journée d'échanges de la Fédération Nationale des SCoT consacrée au « SCoT des ruralités ».



Source : FNAU



VI - Activités contractualisées

En juin 2016, l'assemblée générale a débattu des orientations triennales de l'association dans l'objectif d'équilibrer un budget déficitaire et faire face à l'absence de fonds propres. Elle a autorisé l'ADU à diversifier ses ressources financières par des prestations de services contractuelles relevant de contrats dits « in house » avec ses membres ou de réponses à appels d'offres.

Les contrats de prestations de service pour les membres

Depuis 2016, une partie de l'activité de l'Agence est ainsi consacrée à la réalisation de contrats pour ses membres. Ceux-ci mobilisent les compétences de l'association dans les champs d'activités de l'urbanisme réglementaire et du projet d'aménagement.

Les contrats en urbanisme réglementaire

En 2017, l'ADU est engagée avec **dix communes** pour conduire des procédures d'urbanisme réglementaire :

quatre procédures concernent une modification de PLU pour Bethoncourt, Exincourt, Hérimoncourt et Seloncourt ;

quatre autres concernent l'élaboration ou la révision de PLU, aux phases d'arrêt du projet pour Sancey et de diagnostic pour Dampierre-les-Bois, Dasle et Feschelle-Châtel ;

La carte communale de Glay est en phase d'arrêt du projet ;

L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la révision du PLU de Vauchamps s'est achevée en fin d'année.

Les contrats en projet d'aménagement

L'intervention de l'Agence sur des missions d'aménagement concerne **trois de ses membres** :

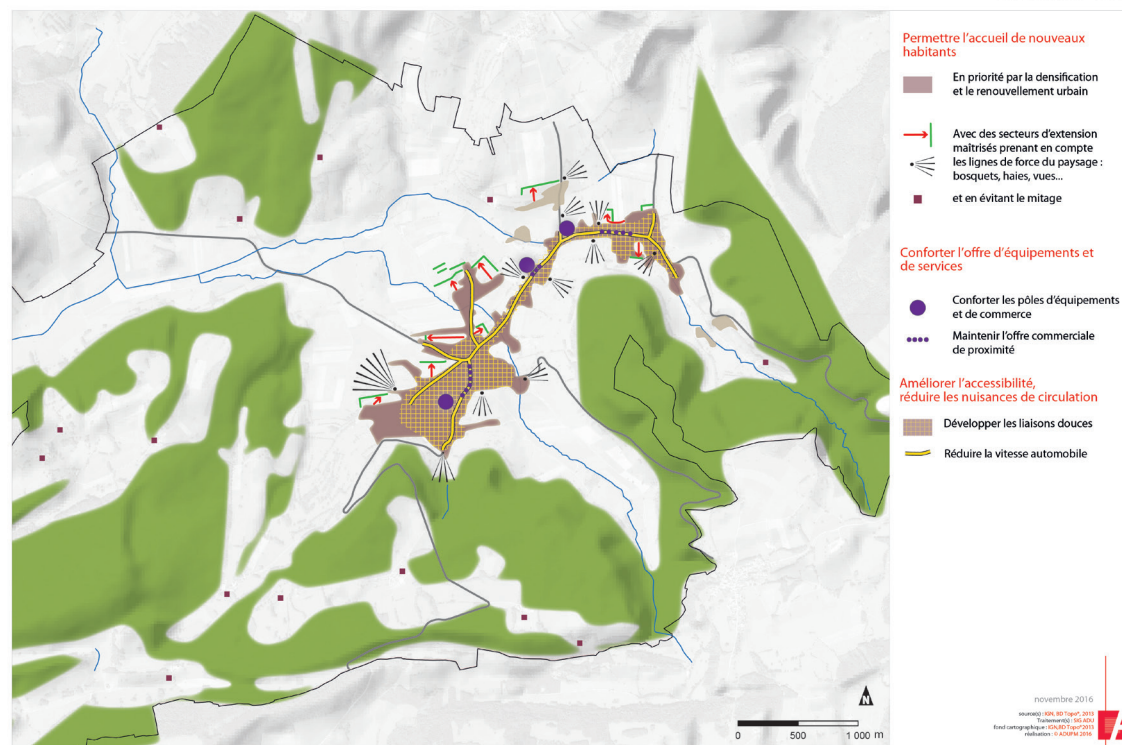
Montbéliard, avec qui la mission engagée en 2016 pour définir des principes de recomposition du site hospitalier, s'est poursuivie par l'analyse urbaine de l'axe Foch et la définition d'orientations d'aménagement par séquences ;

Habitat 25 avec la remise d'une étude urbaine et de programmation du secteur Victor Hugo / Nodier situé à Montbéliard, permettant d'orienter les choix de réhabilitation du patrimoine immobilier de l'office public ;

Etupes, pour engager une réflexion de cadrage du développement et de l'aménagement du centre-ville.

Orientation 1 : Répondre aux besoins des populations actuelles ou futures

PLU de Sancey - PADD



Les réponses à appel d'offre

Après avoir défini sa stratégie d'intervention sur les appels d'offres et avoir organisé la prise en charge interne de ce nouveau secteur d'activité fin 2016, l'Agence a répondu à **deux nouveaux appels d'offres** malheureusement sans succès :

Le PLUi de la Communauté de Communes Jura Nord, située entre Dole et Besançon, pour lequel notre offre s'est classée en troisième position sur huit candidatures ;

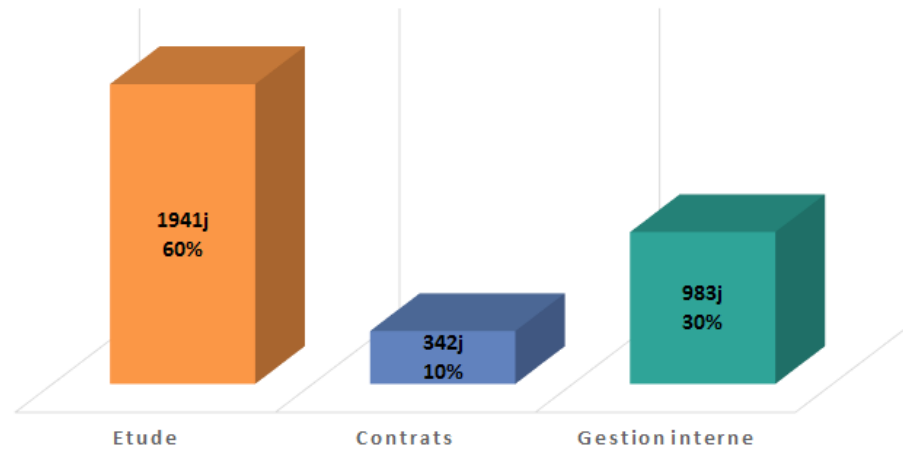
Le PLU de Baume-les-Dames où notre candidature a été écartée en raison du prix.



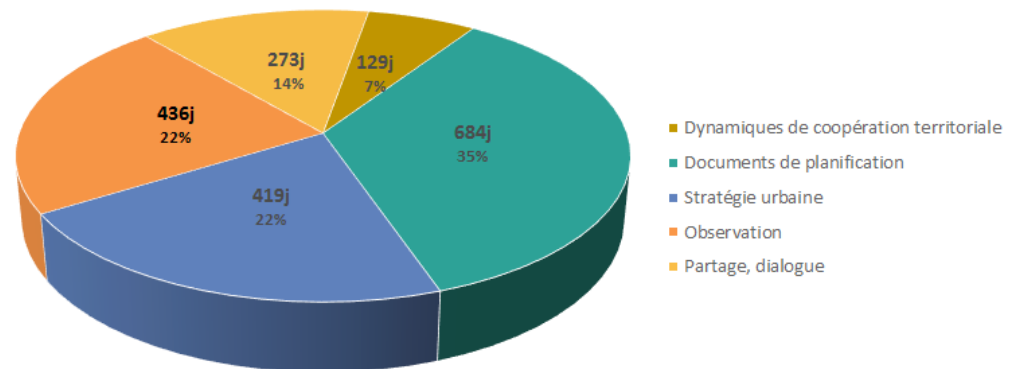
Annexes

Temps passés

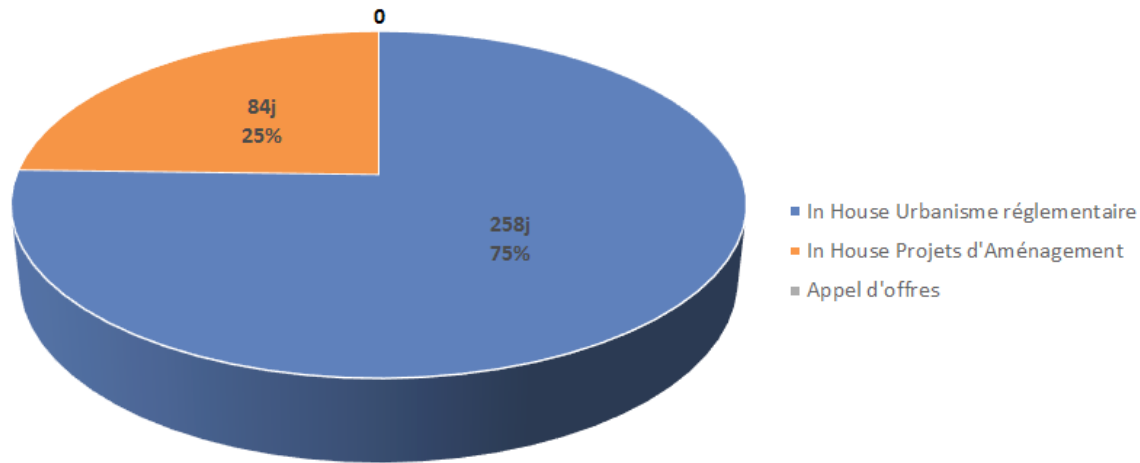
Répartition des temps de travail de la structure (3266 jours)



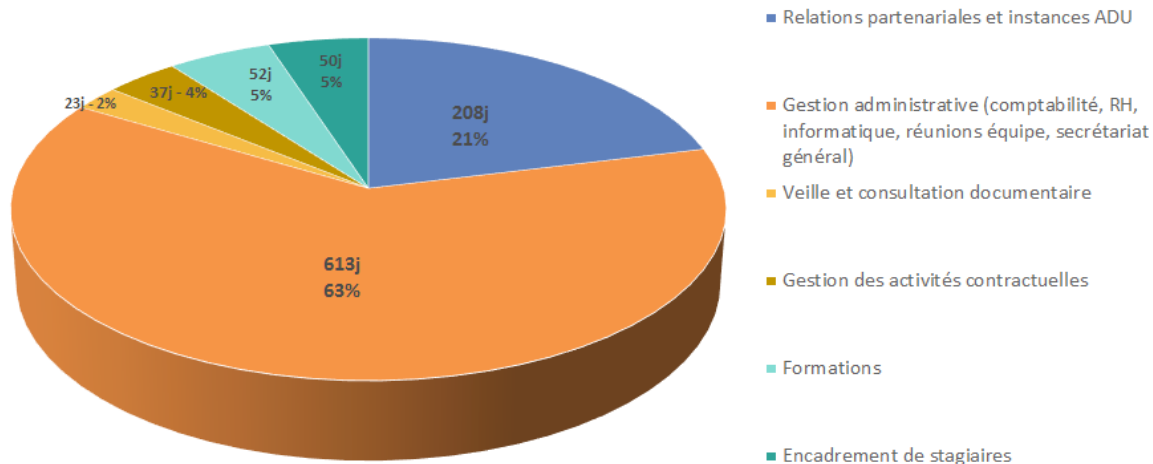
Temps passés par axe du programme de travail (1941 jours)



Temps passés sur les missions contractuelles (342 jours)



Temps passés sur la gestion administrative (983 jours)



Liste des livrables en 2017

I. Accompagner les dynamiques de coopérations territoriales

Nom publication	Date	Type
Dynamiques territoriales en Bourgogne-Franche-Comté	Janvier	Etude
SRADDET en Bourgogne-Franche-Comté : quel bénéfice pour les territoires ?	Janvier	Publication
L'eau : bien commun, valeur d'aménagement - un thème fédérateur à l'échelle du Nord Franche-Comté	Mai	Diaporama sonore
L'eau, valeur d'aménagement en Nord Franche-Comté - synthèse des échanges et débats	Juin	Publication
Mise en perspective des études et schémas régionaux : contribution au diagnostic territorial du SRADDET	Septembre	Etude

II. Contribuer à l'élaboration de documents de planification

Nom publication	Date	Type
Sochaux - Modification simplifiée du POS approuvée le 17 janvier 2017	Janvier	Document d'urbanisme
Badevel - Arrêt du projet de PLU le 14 février 2017	Février	Document d'urbanisme
Blamont - Modification simplifiée du PLU approuvée le 18 juillet 2017	Juillet	Document d'urbanisme
Thulay - Carte communale approuvée le 30 novembre 2017	Novembre	Document d'urbanisme
Hérimoncourt - Modification simplifiée n°2 du PLU approuvée le 13 novembre 2017	Novembre	Document d'urbanisme
SCoT Nord Doubs - Projet arrêté le 27 novembre 2017	Novembre	Document d'urbanisme
SCoT Nord Doubs - Bilan de la concertation	Novembre	Etude



III. Faciliter la mise en oeuvre de stratégies définies par les documents de planification

Nom publication	Date	Type
Bethoncourt - Etude du site des Fenottes pour l'implantation du nouveau collège	Mars	Document de travail
Le projet de Nommay centre - Témoignage de Laurence HUSSON	Juin	Mini-film
Mémoire de fin d'études consacré à l'élaboration d'un référentiel de qualité des espaces extérieurs dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain	Septembre	Mémoire
NPNRU - Appui à la définition des modalités de concertation avec les habitants - synthèse du temps 1	Octobre	Document de travail
Visite de l'unité de méthanisation de la ferme des Longchamps	Octobre	Diaporama sonore
Valentigney - Etude urbaine sur le quartier Pézole	Décembre	Document de travail

IV. Observer et objectiver les dynamiques territoriales

Nom publication	Date	Type
Cahier de l'ADU - volet Economie Février	Février	Publication
Portrait de territoire de la nouvelle agglomération du Pays de Montbéliard	Juin	Mini-film
Cahiers de l'ADU - Présentation des thématiques de la démographie et de la mobilité	Juin	Mini-film
Cahier de l'ADU - volet Equipement Santé	Juillet	Publication
Observatoire départemental de l'habitat du Doubs : demande et attribution de logements sociaux dans le Doubs - note de conjoncture n°20	Août	Publication
Zonage des documents d'urbanisme du Nord Doubs - mise à jour au 31 décembre 2016	Septembre	Portail cartographique
Mode d'Occupation des Sols du Nord Doubs - intégration des données 2013	Novembre	Portail cartographique
Mode d'Occupation des Sols du Doubs central 2001-2010	Décembre	Fiches communales
Observatoire Départemental de l'Habitat du Doubs : fiches de présentation d'opérations d'habitat impulsées ou guidées par les collectivités	Décembre	Document de travail



V. Partager nos analyses et contribuer au débat local

Nom publication	Date	Type
21ème édition des journées ADU'rables : Coopération transfrontalière : quels bénéfices pour l'aménagement et le développement local ?	Mars	Publication
Coopération franco-suisse : quels bénéfices pour l'aménagement et le développement local ? - Témoignages de Stéphane BERDAT et Alexandre MOINE	Mars	Mini-film
Rapport d'activité 2016	Mars	Publication
Orientations triennales 2017 - 2019 / Programme de travail 2017	Mars	Publication
Plaquette PLU et Cartes Communales - 25 ans d'expérience	Avril	Support de communication
L'essentiel sur le PLU intercommunal	Mai	Publication
Kiosque semestriel n°1	Juillet	Publication
Revue de presse numérique	Année 2017	120 publications
Newsletter mensuelle	Année 2017	10 publications



L'agence de développement
et d'urbanisme du pays de Montbéliard

8, avenue des Alliés - BP 98407
25208 Montbéliard cedex
Tél. : +33 (0)3 81 31 86 00
Fax : +33 (0)3 81 31 86 19

www.adu-montbeliard.fr